

---

après  
**2** de  
générale  
et technologique  
la

---

**Directeur de la publication :**

Hervé de Monts de Savasse

**Directrice des Éditions :** Pascale Gélébart

**Chef du service des publications :** Annick Ghys

**Chargée d'édition :** Nelly Burgaleta

**Rédactrice :** Françoise Arnaud

**Relecture :** Georges Mollard, François Bernard

**Documentation et ingénierie documentaire**

**Directrice du département :** Catherine Méric

**Documentation :** Véronique Pavajeau,  
Pascale Guellier

**Fabrication**

**Directrice du département :**

Marie-Christine Jugeau

**Conception couverture :** SEPEG

**Conception graphiste :** Corinne Gaston

**Maquettiste :** Isabelle Sénéchal

**Iconographie :** Brigitte Gilles de la Londe

Photogravure-flashage : S.C.E.I. (France)

**Diffusion, commercialisation, marketing**

**Directeur du département :** Philippe Gille

Vente dans les librairies Onisep ou par  
correspondance à : ONISEP VPC, Lognes,  
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2.

Internet : <http://www.onisep.fr>

Relations Clients : Fax. 01 64 80 35 36

**Publicité :** IDEECOM

4, avenue Hoche, 75008 Paris

Tél. 01 42 12 70 80 Fax. 01 42 12 71 81

**Directeur de publicité :** Thierry Lestreban

**Assistante de publicité :** Sophie Gennaro

**Plan de classement ONISEP :** ENS 7210 10

**Autodoc ONISEP :** A 04-03

**Code de diffusion ONISEP :** 900573

**Le kiosque :** LEGT/LP

**ISSN :** 0988-3371

**ISBN :** 2-273-00573-3

Imprimé en France par Quebecor

Dépôt légal : octobre 2006

Reproduction, même partielle, interdite sans  
accord préalable de l'ONISEP.



© STOCKBYTE

## Page 2

### Les années lycées

L'heure des choix . . . . .	2
Vos questions, des réponses . . . . .	4
Objectif bac . . . . .	6



© STOCKBYTE

## Page 8

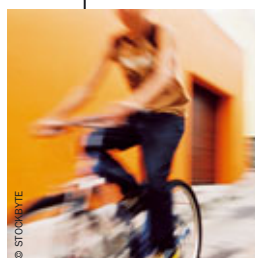
### Les bacs en fiches

Choisir son bac . . . . .	8
Le bac L . . . . .	10
Le bac ES . . . . .	11
Le bac S . . . . .	12
Le bac STAV . . . . .	13
Le bac STI spécialités industrielles . . . . .	14
Le bac STI spécialité arts appliqués . . . . .	16
Le bac ST2S . . . . .	17
Le bac STG . . . . .	18
Le bac STL . . . . .	20
Le bac hôtellerie . . . . .	21
Le bac TMD . . . . .	22
S'informer . . . . .	23

## Page 28

### Après le bac

Chacun sa route . . . . .	24
Les études supérieures . . . . .	26
Les métiers de demain . . . . .	28



© STOCKBYTE



La seconde

# L'heure des choix

Quel bac vous conviendra le mieux ? Le conseil de classe vous accordera-t-il le passage dans la série de 1<sup>re</sup> demandée ? Deux questions parmi celles que vous devrez affronter avant la fin de l'année de seconde.

**É** LISE EST EN 2<sup>DE</sup> DANS UN LYCÉE PARISIEN. Elle pensait faire un bac S, mais à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre, le conseil de classe estime ses résultats insuffisants dans les disciplines scientifiques et lui propose de passer en 1<sup>re</sup> ES. Mais le bac ES ne l'intéresse pas. En plus, on ne le prépare pas dans son lycée. Que faire ? Redoubler ? Faire appel ? Ses parents se demandent si elle peut suivre en S. Élise est perplexe.

**La situation d'Élise n'a rien d'exceptionnel.** Beaucoup d'entre vous voient arriver la fin de la 2<sup>de</sup> avec une certaine appréhension. D'abord, parce que tout ce que vous pourriez envisager ne va pas être forcément possible. Vos résultats scolaires vont peser d'un grand poids le jour où le conseil de classe se réunira pour décider de votre orientation. Comme Élise, vous n'êtes peut-être pas sûr d'obtenir votre passage dans la série de 1<sup>re</sup> qui vous attire. Et vous ne savez peut-être pas ce que vous aimeriez faire après le bac. « En 2<sup>de</sup>, les élèves ne sont pas encore sûrs de ce qu'ils veulent faire, remarque Sophie Dridi, professeure de français. Ils doivent pourtant prendre une décision. Certains élèves acceptent sans se poser beaucoup de questions de passer dans la série de 1<sup>re</sup> proposée par le conseil de classe. » Avec 13 en maths, 14 en physique, 12 en français et le reste de ses notes entre 10 et 13, on se trouve sans doute dans une situation beaucoup plus confortable que si l'on obtient péniblement la moyenne dans la plupart des matières. On peut être tenté de se dire que l'important

est d'avoir un bac, peu importe lequel, et qu'on verra bien plus tard. Cela vaut pourtant la peine de regarder de près quels bacs sont proposés dans votre lycée, ou même ailleurs. Car, il y a des différences importantes entre bac général et bac technologique, comme entre les spécialités d'un même bac. Tant en ce qui concerne les contenus, les méthodes de travail que pour les poursuites d'études.

**Certains bacs sont encore peu ou mal connus.** Connaissez-vous les trois spécialités du bac STL<sup>1</sup>, les huit spécialités du bac STI<sup>2</sup>, le bac ST2S<sup>3</sup> ? Avez-vous entendu parler du bac hôtellerie ? La plupart de ces bacs technologiques ne sont sans doute pas préparés dans votre établissement. « Ce n'est pas facile d'envisager un nouveau changement d'établissement en fin de 2<sup>de</sup>, reconnaît Christine Bouysse, conseillère d'orientation-psychologue. C'est sans doute pourquoi beaucoup d'élèves choisissent de faire un bac STG<sup>4</sup> sur place, plutôt que de changer d'établissement pour tenter, par exemple, un bac STI, peut-être mieux adapté à leurs goûts et à leurs résultats. »

Les enseignants et les conseillers d'orientation-psychologues insistent beaucoup sur la nécessité, pour les élèves de 2<sup>de</sup>, de s'orienter vers un bac qui leur convient. Pour Françoise Delzongle, qui enseigne les mathématiques, « il est normal, quand on est en 2<sup>de</sup>, de ne pas avoir d'idée de métier. Cependant, il faut trouver la série de 1<sup>re</sup> où l'on sera à l'aise et en situation de réussite ». Ce qui signifie, par exemple, que vouloir

## PAROLES d'élèves de professeurs & de parents



© STOCKBYTE

faire un bac S à tout prix n'est pas forcément une bonne idée. De même, la préparation du bac L risque de ne pas convenir à quelqu'un qui peine à lire plusieurs livres par an.

**Quel est le bac idéal ?** Celui qui vous intéresse, celui que vous avez le plus de chances de réussir... et celui qui vous préparera le mieux à la poursuite des études que vous envisagez ! Des éléments que l'on n'a pas toujours réunis au moment de choisir. Si c'est votre cas, pas de panique ! Il est impossible de tout prévoir, de suivre sans dévier un itinéraire tracé une fois pour toutes. Bien sûr, prendre d'emblée la bonne direction quand on se trouve à un carrefour permet de gagner du temps. Mais un parcours de formation n'est pas un itinéraire routier ! « *Chaque parcours se construit peu à peu. Tout ne se joue pas au moment de choisir son bac* », affirme Sylvie Gozzi, conseillère d'orientation-psychologue. Cela ne signifie pas qu'il faut laisser vos professeurs ou vos parents choisir à votre place, mais qu'il faut répondre aux questions au fur et à mesure qu'elles se posent.

Cette année, il vous faut déterminer, non pas quel est le bac idéal, mais quel est **le meilleur pour vous**, compte tenu de vos centres d'intérêt et de vos résultats scolaires. « *Il faut aller au bout de ses rêves, et, pour cela, avoir le souffle long !* » Un conseil de Sophie Dridi à méditer, même si on n'a pas encore trouvé son rêve. ●

1. STL (sciences et technologies de laboratoire)
2. STI (sciences et technologies industrielles)
3. ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) ; remplace SMS
4. STG (sciences et technologies de la gestion)



### Trouver sa voie

« Ce qui me semble important, c'est de trouver la voie dans laquelle on va bien réussir. Celle qui convient, et dans laquelle on pourra montrer ses qualités. C'est là-dessus que je travaille avec mes élèves de 2<sup>de</sup>. Souvent, les élèves veulent passer à tout prix en 1<sup>re</sup>, quelle que soit la section. Mais il faut que ça leur plaise, qu'ils se sentent à l'aise. Il m'est arrivé de voir des élèves de terminale S qui travaillaient beaucoup... et "galéraient" aussi beaucoup ! Ce n'est pas forcément l'idéal... »

Françoise Garlet, prof de maths, Lycée B. Pascal (77)

### Étudier des choses concrètes

« Au début, on ne comprend pas forcément qu'il faut travailler. Au premier trimestre, j'étais vraiment perdue, ça allait trop vite. J'ai longtemps hésité entre ES et STG, et je pense que STG me convient mieux. Je veux étudier des choses plus concrètes, et je suis intéressée par le commerce. J'ai deux sœurs qui ont fait un bac ES, et je trouve que c'est trop général, et qu'il n'y a pas assez de concret. »

Élodie, élève de 2<sup>de</sup>, Lyon

### Un choix pas évident

« Pour ma fille, choisir un bac S était évident. Pour moi, ça l'était beaucoup moins ! Comme elle était bonne dans toutes les matières, tout le monde l'encourageait à faire un bac S. Moi, avec son goût pour les langues et l'histoire-géo, je la voyais plutôt en L. Nous en avons discuté, mais je l'ai laissée choisir. Par la suite, quand je l'ai vue « patauger » en maths, il m'est arrivé de regretter de ne pas avoir insisté davantage. Pendant les années de 1<sup>re</sup> et de terminale, elle a eu quelques moments difficiles où il a fallu beaucoup la soutenir pour qu'elle ne se décourage pas, mais elle a finalement obtenu son bac S avec mention AB. »

Marie-Claire, parent d'élève

### Trouver des satisfactions

« Après la 2<sup>de</sup>, on a encore deux ans à passer au lycée. Le but, c'est d'y trouver des satisfactions, de l'intérêt, et de voir ses efforts récompensés. Le "meilleur" bac, c'est celui qui peut vous apporter tout cela. Si vous avez une idée assez précise de ce que vous voulez faire plus tard, c'est aussi celui qui vous aidera à y parvenir. Mais n'oubliez pas que vos projets actuels ne sont pas forcément définitifs. Ils ont sans doute déjà changé, et ils peuvent évoluer encore. »

François Strauss, conseiller d'orientation-psychologue, CIO de Savigny-le-Temple (77)

# VOS QUESTIONS DES réponses

Choix du bac, redoublement, réorientation... des sujets sur lesquels les points de vue sont parfois tranchés. Pour vous aider dans votre réflexion, nous avons interviewé des conseillers d'orientation-psychologues.



## Quel est le bac qui offre le plus de débouchés ?

Le bac qui offre le plus de débouchés est celui qui a été obtenu dans les meilleures conditions. Ainsi, le bac S, s'il a été obtenu de justesse et que le dossier scolaire fait état de résultats très moyens en 1<sup>re</sup> et terminale, ne vous ouvrira pas toutes grandes les portes des filières sélectives, contrairement à un bac L ou ES avec mention. C'est après un bac général que l'éventail des poursuites d'études possibles est le plus vaste, mais les séries L, ES ou S ne préparent pas particulièrement aux domai-

nes technologiques. Enfin, si tout bachelier peut s'inscrire à l'université, il demeure exceptionnel de réussir médecine sans un bac S, ou de réussir des études de droit, sans de gros efforts, avec un bac technologique STG.

## Que peut-on faire avec un bac STG ?

Une bonne partie des horaires du bac STG (sciences et technologies de la gestion) est consacrée à l'enseignement technologique de la spécialité choisie. Les BTS et DUT du secteur tertiaire (comptabilité, communication, informatique de gestion, commerce) sont donc une poursuite d'études adaptée. Les titulaires de ce bac peuvent aussi présenter, après s'y être préparés, les concours d'entrée dans les instituts de soins infirmiers, d'éducateurs, d'assistants sociaux. Réussir à l'université implique un gros investissement personnel. Mieux vaut prendre le temps de bien choisir sa filière, de regarder de près programmes et débouchés... En tout cas, préparez-vous à travailler !



## Quelle moyenne faut-il pour passer en 1<sup>re</sup> ?

Tout dépend de la série de 1<sup>re</sup> demandée. Par exemple, si vous souhaitez passer en 1<sup>re</sup> L, on examinera en priorité vos résultats en français, en langues et en histoire-géo. Si vous avez tout juste 10 dans ces matières, votre passage en 1<sup>re</sup> L n'est pas assuré. Mais un 14 en anglais peut parfois compenser un 10,5 en français...

Et les appréciations que portent les professeurs sur vos capacités, votre volonté de travailler, les progrès que vous avez réalisés, entrent également en ligne de compte.

## Ma 2<sup>de</sup> ne se passe pas bien. Ai-je intérêt à redoubler ?

**Avant de prendre une décision, essayez de comprendre ce qui ne va pas, et pourquoi.**

**Y a-t-il des difficultés dans certaines matières, un problème d'organisation, de compréhension ? Est-ce une question de rythme de travail ? Comment s'était passée votre année de 3<sup>e</sup> ?**

**Autant de questions à se poser.**

**Le redoublement, dont on dit souvent qu'il est inutile, permet à certains de prendre un nouveau départ.**

**Si, après mûre réflexion, vous pensez que le type de travail demandé au lycée d'enseignement général ne vous convient pas, vous pouvez demander à entreprendre un BEP.**

**À condition d'avoir une idée du secteur professionnel vers lequel vous aimeriez vous diriger.**

## Est-ce une bonne idée de faire appel ?

Encore une fois, tout dépend de votre situation, et de l'analyse que vous en faites. L'appel donne aux élèves et à leur famille la possibilité de remettre en question la proposition d'orientation émise par le conseil de classe du troisième trimestre. En plaidant votre cause devant la commission d'appel, vous obtiendrez peut-être votre passage dans la série demandée. À vous ensuite de faire la preuve, en 1<sup>re</sup>, que vous avez eu raison de vouloir passer dans cette classe contre l'avis de vos professeurs et du chef d'établissement.



## Quel est le bac le plus facile ?

Tout dépend de l'élève : les matières dans lesquelles il réussit, ce qu'il aime faire... Ainsi, quelqu'un qui peine à rédiger risque de se trouver en difficulté en 1<sup>re</sup> ES. Et celui qui ne s'intéresse pas aux chiffres trouvera difficile le bac STG spécialité comptabilité et finance des entreprises. Quant au bac S, il exige un travail personnel important, même avec un bon niveau dans les matières scientifiques. La notion de facilité est fonction des disciplines où vous vous sentez à l'aise et du type d'efforts que vous êtes prêt à faire : lectures, travail personnel, enquêtes...

## J'aimerais faire une école d'ingénieurs. Quel bac dois-je envisager ?

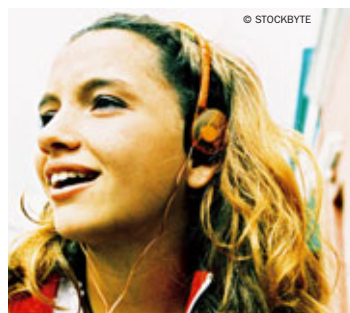
Un bon nombre d'écoles d'ingénieurs recrutent sur concours au niveau bac. Si elles marquent dans l'ensemble une préférence pour les bacheliers S, elles s'ouvrent aux bacheliers technologiques (STI, STL). Ces derniers seront volontiers admis dans les écoles à vocation industrielle, et dans celles qui offrent une formation par alternance. Cependant, la majorité des écoles dites « grandes écoles » recrutent au niveau des classes préparatoires. Certaines prépas scientifiques sont réservées aux bacheliers technologiques (TB, TPC, TSI).



## Avec 10 en maths et 10 en physique, puis-je faire une 1<sup>re</sup> S ?

À première vue, cela semble juste. Avez-vous beaucoup travaillé pour obtenir ces notes ? Quels sont vos résultats dans les autres matières ? Le point de vue des profs de maths et de physique peut vous éclairer. Pensez à regarder avec eux le programme de 1<sup>re</sup> S, pour savoir si les notions qui vous ont mis en difficulté en 2<sup>de</sup> sont importantes pour la suite.

À vous de déterminer si vous aimez assez les sciences pour y consacrer le plus clair de votre temps. Si c'est le cas, vous pouvez passer en 1<sup>re</sup> S, ou bien choisir de redoubler la classe de 2<sup>de</sup> afin de consolider vos bases.



## Puis-je commencer des études artistiques après ma 2<sup>de</sup> générale ?

L'idéal, pour préparer un bac STI spécialité arts appliqués, est d'avoir suivi en 2<sup>de</sup> les enseignements de détermination de culture-design et de création-design. Si tel n'est pas votre cas, vous pouvez néanmoins postuler une 1<sup>re</sup> STI arts appliqués. Si vous n'y êtes pas admis, pas de panique. On peut entreprendre des études supérieures d'art avec un autre bac, après une mise à niveau.

Le bac techniques de la musique et de la danse et les brevets de technicien (BT) de dessinateur en arts appliqués, métiers de la musique... ne sont accessibles qu'après une 2<sup>de</sup> spécifique.

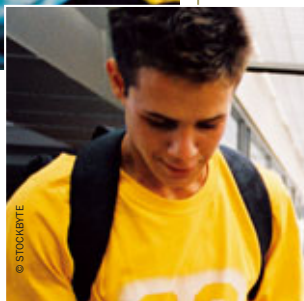
Pour donner une coloration artistique à votre bac, vous pouvez préparer un bac L profil arts, en choisissant l'enseignement obligatoire et/ou l'option facultative arts. Sachez toutefois que, pour s'orienter vers le design, mieux vaut encore un bac S ou ES.

### → Pour aller plus loin

Il n'est pas toujours facile de donner une réponse simple aux questions que vous vous posez. Les réponses diffèrent selon les personnalités et les capacités de chacun. Les conseillers d'orientation-psychologues sont là pour vous aider à faire le point et à analyser votre situation, à l'occasion des entretiens individuels au lycée ou au CIO (centre d'information et d'orientation).

# Objectif BAC

L'objectif des années lycées, c'est de décrocher le bac. Passeport pour la poursuite d'études, ce sujet de préoccupation n°1 ne doit pas vous empêcher de préparer votre orientation avant la fin de la terminale.



## 1 Les épreuves anticipées du bac

**Pour tous les lycéens**, le bac commence en fin de 1<sup>re</sup> avec les épreuves écrites et orales de français... D'où l'appellation de « **bac français** ». Un rendez-vous à préparer puisque le résultat obtenu à ces épreuves compte dans la réussite finale. Le coefficient de l'épreuve écrite est de 2 ou 3 selon le bac, et celui de l'épreuve orale, de 1 ou 2, toujours selon la série du bac. ► *Voir pages 10 à 22.*

**Le français n'est pas la seule discipline** à faire l'objet d'épreuves anticipées.

Les élèves de **1<sup>re</sup> L** passent l'épreuve écrite de **mathématiques-informatique** et celle d'**enseignement scientifique**.

Les élèves de **1<sup>re</sup> ES** passent celle d'**enseignement scientifique**. Ces épreuves durent 1h30 chacune (coeff. 2).

Les élèves des séries générales passent en outre une épreuve de **TPE** (travaux personnels encadrés). Seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne ; ils sont multipliés par 2.

Les élèves des séries **technologiques ST2S, STL** et **STI** passent pour leur part un oral de 20 minutes en **histoire-géographie** (coeff. 1).

## 2 Le bac français à la loupe

Le « bac français » vise à vérifier les compétences acquises tout au long de la scolarité. Les épreuves portent toutefois uniquement sur le **programme de 1<sup>re</sup>**. Un programme qui diffère selon les séries de bac.

● **À l'écrit**, le candidat planche pendant **4 heures** sur l'un des 3 sujets au choix :

- le **commentaire d'un texte** littéraire (théâtre, poésie, récit...);
- la **dissertation** sur un sujet littéraire tiré du programme ;
- l'**écriture d'invention**, à partir d'un ou de plusieurs textes.

● **À l'oral**, le candidat tire au sort un sujet parmi ceux de la liste des textes et œuvres étudiés dans l'année. Il a droit à 30 minutes de préparation avant un **exposé de 20 minutes**, qui se déroule en deux temps. Le candidat présente le texte, en donne une **explication stylistique et littéraire**. Puis, il s'entretient avec l'examinateur. C'est l'occasion d'utiliser les connaissances acquises pendant l'année en élargissant le commentaire du texte à son auteur, au thème traité, à l'époque concernée...

## 3 Les options facultatives

**Au bac**, il est possible de présenter **une** ou **deux options facultatives**.

Pour les bacs généraux, on peut en prendre **deux, au maximum** parmi : **langues vivantes**, anciennes et régionales ; **arts** (avec sept domaines au choix) ; **EPS** (éducation physique et sportive). Pour les bacs technologiques, d'autres options sont possibles, mais toujours dans la limite de **deux**.

► *Voir pages 10 à 22.*

**Attention**, tous les lycées ne proposent pas toutes les options possibles, ni tous les domaines figurant à l'option arts.

Certains lycées offrent également la possibilité de suivre un atelier artistique (72 heures annuelles).

**À l'examen** du bac, **seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte**. Selon les séries, les points gagnés à l'épreuve de la 1<sup>re</sup> option facultative sont affectés du coeff. 1 ou 2. Résultat, si la note obtenue est 12, le gain est de 2 ou 4 points.

L'épreuve facultative d'**EPS**, elle, fait l'objet d'un **contrôle continu** pendant l'année. Sport collectif, athlétisme... elle porte sur l'une des activités proposées au lycée (pour les établissements publics et privés sous contrat).

> les élèves redoublant la classe de 1<sup>re</sup> sont obligés de repasser les épreuves anticipées. Les notes obtenues l'année précédente ne peuvent être conservées.

> Reportez-vous aux fiches bac (p. 10 à 22). Étudiez les options au choix. Comparez les horaires et les coefficients...

## 4 L'examen du baccalauréat

Pour tous les élèves de terminale, les **épreuves du 1<sup>er</sup> groupe** du bac débutent, à la **mi-juin**, avec l'épreuve de philosophie... suivie de près par les autres épreuves **écrites**. À peine le temps de souffler, que débutent les épreuves **orales**.

Après quelques jours de suspense, la proclamation des résultats met fin à l'attente des candidats. Ceux qui **atteignent ou dépassent 10** de moyenne **obtiennent leur diplôme**.

Ceux qui ont **entre 8 et 10** de moyenne passent les **épreuves de 2<sup>nd</sup> groupe** dites « **oral de rattrapage** ». Un nom bien mérité : la note obtenue à cet oral permet souvent au candidat de récupérer les points qui lui manquaient pour décrocher son bac. Cet oral consiste en deux épreuves qui portent sur des disciplines ayant fait l'objet d'une évaluation à

l'écrit (y compris celles passées en 1<sup>re</sup>). Le jury prend en compte la meilleure des deux notes. Tout devrait en principe être **terminé vers le 10 juillet**, sauf pour ceux qui ont été dans l'impossibilité de se présenter au bac (maladie, accident...). Ils pourront le passer en **septembre**, grâce à la **session de remplacement**.

## 5 Les mentions au baccalauréat

**Mention passable** pour une moyenne des notes supérieure ou égale à 10 et inférieure à 12 ; **mention assez bien**, pour une moyenne supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14 ; **mention bien**, pour une moyenne supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16 ; **mention très bien**, pour une moyenne égale ou supérieure à 16.



# PRÉPARER

## son orientation

Le conseil de classe de fin de 2<sup>de</sup> propose une orientation vers une série de bac. À chacun, ensuite, de choisir une spécialité.

### Le calendrier de l'orientation en 2<sup>de</sup>

La décision d'orientation est prise au 3<sup>e</sup> trimestre de la classe de 2<sup>de</sup>, mais elle est précédée d'une phase préparatoire.

**En février** > l'élève et sa famille expriment des **souhaits d'orientation** (choix de la série de 1<sup>re</sup> ou redoublement).

**En mars** > le conseil de classe les examine, donne son avis, voire propose un choix différent. Cet avis du conseil de classe est provisoire. Il invite au dialogue en vue d'un choix définitif.

**En mai** > l'élève et sa famille formulent des **vœux définitifs**.

**En juin** > le conseil de classe répond par une proposition d'orientation. Si celle-ci est conforme au choix de l'élève, elle devient **décision d'orientation**. En cas de désaccord, le chef d'établissement reçoit la famille avant de décider. Si le désaccord persiste, il est nécessaire de **faire appel** auprès d'une commission dans un délai de 3 jours.

**Certains choix d'orientation se font en fin de classe de 2<sup>de</sup>, d'autres en fin de 1<sup>re</sup>**. Attention, ceux qui envisagent de se réorienter vers une 2<sup>de</sup> spécifique en vue de préparer un bac techno (ou un BT) doivent se renseigner très tôt.

**Anticipons un peu...** Vous êtes en classe de 1<sup>re</sup> et le choix du bac est désormais une affaire réglée. Vous pensez pouvoir souffler un peu et vous consacrer exclusivement à vos études. Et bien, vous vous trompez, car les choses ne s'arrêtent pas là ! Le plus délicat vous attend encore : l'orientation post-bac... Elle concerne tous ceux qui envisagent des études supérieures. C'est bien connu, une année scolaire passe vite. Surtout l'année de terminale. Alors ? Alors, vous avez sûrement deviné ce qu'il faut faire : **l'idéal est de préparer son orientation post-bac dès... la 1<sup>re</sup>**.

C'est la bonne année pour **s'informer**, fréquenter les salons et les journées portes ouvertes des établissements, se renseigner sur les périodes d'inscription aux concours, et de dépôt des dossiers de candidature. ► **Voir page 23**.

**Bon à savoir** : les notes de 1<sup>re</sup> figurent très souvent dans les dossiers d'admission dans les écoles, les lycées, les IUT.



# Choisir son bac

Bac général ? Bac technologique ? Petit guide pour vous aider à choisir un profil ou une spécialité selon vos goûts et vos projets d'avenir.

## Les bacs généraux

Les trois bacs généraux donnent une culture générale, avec une dominante : littéraire en L, scientifique en S, économique et sociale en ES.

### Leur objectif

L'enseignement théorique accorde une large place à l'expression écrite, et prépare à la poursuite d'études supérieures longues.

### Les profils

Langues ou arts en L, sciences de l'ingénieur ou agronomie en S, sciences éco ou maths en ES... Le meilleur profil est celui qui permet d'accroître ses compétences dans une matière où l'on est à l'aise... et par là même d'obtenir le bac dans les meilleures conditions !

**Choisir un profil**, c'est renforcer le poids d'une des disciplines majeures du bac préparé, au niveau **horaire** (en général 2 à 3 heures de plus) comme au niveau du **coefficient de l'épreuve** du bac. ► [Voir les fiches bac pages 10 à 12.](#)

Ainsi, les élèves de terminale ES qui ont pris les sciences économiques comme enseignement de spécialité ont deux heures de sciences économiques supplémentaires à leur emploi du temps hebdomadaire. Quant au coefficient de l'épreuve du bac, il passe dans ce cas de 7 à 9.

Le **choix de tel ou tel profil** en terminale **ne prédétermine pas l'orientation post-bac**. Il est logique de prendre langues vivantes (en L ou en ES) si l'on envisage de faire des études de langues, et arts si l'on pense s'inscrire en faculté d'arts plastiques. Mais il n'existe pas de correspondance précise et automatique entre les différents profils des trois bacs généraux et les filières d'études supérieures.



### Les bacs généraux et leurs profils

#### > Les trois profils du bac ES

- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Langues

#### > Les quatre profils du bac L

- Langues vivantes
- Lettres classiques
- Arts
- Mathématiques

#### > Les cinq profils du bac S

- Sciences de l'ingénieur
- Agronomie
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre

#### Attention !

Tous les lycées ne proposent pas l'ensemble des profils.

**En L et en ES**, le profil est déterminé par le choix d'un enseignement obligatoire en classe de 1<sup>re</sup>, qui devient enseignement de spécialité en terminale.

**En S**, pour les profils maths, physique-chimie, SVT (sciences de la vie et de la Terre), le choix intervient en terminale. En revanche, l'option sciences de l'ingénieur débute en 1<sup>re</sup>, et les élèves de lycée agricole suivent également dès la 1<sup>re</sup> les enseignements de biologie-écologie et d'agronomie-territoire-citoyenneté.

**Ceux qui visent une filière sélective** après le bac peuvent se renseigner à l'avance pour vérifier si le choix de tel ou tel profil peut représenter un « plus » au moment de l'admission.

### Après le bac

Après un bac général, l'éventail des choix de poursuites d'études est très ouvert.

► [Voir les études supérieures pages 26 et 27.](#)

- **Les BTS ou DUT**, en 2 ans, avec la possibilité de préparer ensuite une licence professionnelle ou, pour ceux qui ont un bon dossier, de continuer vers l'université, une école d'ingénieurs, de commerce, d'art...
- **Les écoles spécialisées** dans les domaines social ou paramédical, dans le commerce, la communication, le journalisme... Elles recrutent généralement sur concours, ou sur dossier, pour 2 à 4 années d'études selon les cas.
- **Les universités**. Le choix de l'université est synonyme d'études « longues » (3 ou 5 ans minimum). À côté de filières généralistes centrées sur un domaine (droit, mathématiques, histoire, philosophie...), l'université accorde une place grandissante à des cursus professionnalisés. En théorie, un bachelier peut s'inscrire dans n'importe quelle filière. En pratique, il est très difficile de réussir dans une université scientifique, par exemple, quand on possède un bac L (même avec le profil mathématiques).

- **Les classes préparatoires aux grandes écoles** ou « prépas ». Littéraires, scientifiques ou économiques, elles préparent aux concours des écoles supérieures de commerce et d'ingénieurs, des écoles normales supérieures, des IEP..



**POUR ALLER PLUS LOIN...**

Bienvenue sur le site  
des métiers et des formations

**www.onisep.fr**

## Les bacs technologiques

Les sept séries de bacs techno, avec leurs spécialités, permettent de découvrir, au travers de cours théoriques et pratiques, une technologie ou un ensemble de technologies.



### Leur objectif

Ils préparent particulièrement à la poursuite d'études pour un BTS ou un DUT du même domaine. Enseignement général et enseignement technologique alternent cours théoriques et travaux dirigés (TD) ou pratiques (TP).

**L'étude et la mise en pratique des applications concrètes** (fabrication, étude de dossiers, manipulations en laboratoire) occupent une bonne partie de l'emploi du temps.

Il est préférable, pour obtenir une place en 1<sup>re</sup> STI, STL, ST2S\*, STAV, d'avoir déjà suivi en 2<sup>de</sup> les options correspondant aux différentes spécialités. Ainsi, les options culture-design et création-design sont quasiment indispensables pour être admis dans une 1<sup>re</sup> STI arts appliqués ; de même que l'option sciences médico-sociales pour entrer en 1<sup>re</sup> ST2S\*.

### Les profils

Technologies industrielles, technologies de laboratoires, sciences médico-sociales, sciences et technologies de la gestion... Les différents bacs techno correspondent à des domaines d'activités spécifiques.

### Chaque filière technologique offre plusieurs spécialités.

Une mention spéciale pour le bac STI (sciences et technologies industrielles), avec ses sept spécialités industrielles, dont la spécialité génie mécanique, qui comporte elle-même six options, et la spécialité arts appliqués. Voir ci-dessous la liste des spécialités.

**L'enseignement général** (français, langues, maths...) est toujours présent, mais les enseignements liés à la spécialité occupent une grande place dans l'emploi du temps.

► Voir les fiches bac pages 13 à 22.

Ils prennent la forme de **travaux sur dossiers**, en **laboratoire** ou sur une **plate-forme technologique**, et font place à la **réalisation de projets**.

### Après le bac

Les bacheliers techno ont accès à toutes les voies, mais leurs chances de réussite sont plus importantes dans **les filières technologiques**. ► Voir les études supérieures pages 26 et 27.

● **Les BTS ou DUT** en 2 ans se situent dans la continuité d'un bac. Le DUT génie thermique et le BTS fluides énergies environnements sont ainsi dans la suite logique du bac STI spécialité génie énergétique. Ce qui n'empêche pas les bacheliers techno de poser leur candidature pour un domaine différent de leur bac.

Les BTS comme les DUT permettent de poursuivre à l'université en **licence pro** ou, pour ceux qui ont un bon dossier, en 3<sup>e</sup> année de licence «généraliste». Ils ouvrent aussi la voie des écoles d'ingénieurs, de commerce...



#### ● Les écoles spécialisées

dans le domaine social ou paramédical, dans le commerce, la communication, le journalisme. Elles recrutent généralement sur concours, ou sur dossier, pour 2 à 4 années d'études selon les cas.

En terminale ST2S\*, il est possible de suivre une option de préparation aux concours des secteurs sanitaire et social. Parmi les écoles d'ingénieurs recrutant au niveau bac, certaines admettent des bacheliers STI, notamment celles qui ont des formations en alternance.

● **Les universités.** Le taux de réussite des bacheliers technologiques qui s'inscrivent à l'université est faible, y compris dans des filières comme le droit, souvent choisi par les bacheliers STG. Mieux vaut donc prendre le temps de bien se renseigner sur la filière envisagée, et être prêt à fournir un travail personnel important.

● **Les classes préparatoires aux grandes écoles.** Certaines « prépas » sont réservées aux bacheliers techno, aussi bien pour les écoles de commerce que pour celles d'ingénieurs.

## Les bacs technologiques et leurs spécialités

> **Le bac STAV** (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)

> **Le bac STI** (sciences et technologies industrielles)

- Génie mécanique : 6 options
- Génie électronique
- Génie électrotechnique
- Génie civil
- Génie énergétique
- Génie des matériaux
- Génie optique
- Arts appliqués

> **Le bac TMD** (techniques de la musique et de la danse) (après une 2<sup>de</sup> spécifique)

> **Le bac STG** (sciences et technologies de la gestion)

- Communication et gestion des ressources humaines (après communication en 1<sup>re</sup>)
- Mercatique (après communication en 1<sup>re</sup>)
- Comptabilité et finance des entreprises (après gestion en 1<sup>re</sup>)
- Gestion des systèmes d'information (après gestion en 1<sup>re</sup>)

> **Le bac STL** (sciences et technologies de laboratoire)

- Physique de laboratoire et de procédés industriels (PLPI)
- Chimie de laboratoire et de procédés industriels (CLPI)
- Biochimie-génie biologique (BGB)

> **Le bac hôtellerie** (après une 2<sup>de</sup> spécifique)

> **Le bac ST2S\*** (sciences et technologies de la santé et du social).

\* Il remplace le bac SMS.

**Attention ! Un même lycée ne propose pas toutes les spécialités.**

« Pour être à l'aise en L, il faut être curieux, avoir envie de se creuser la tête et de connaître le monde. »

## Pour qui ?

Le bac L est destiné à ceux qui s'intéressent à la littérature, aux langues, à l'histoire géographique... qui sont curieux des différentes formes d'expression culturelle. **Qualités utiles** pour réussir dans cette section : esprit d'analyse et de synthèse, maîtrise de l'expression écrite et orale.

## Au programme

● En 1<sup>re</sup>, les élèves choisissent un enseignement obli-

gatoire qu'ils pourront poursuivre **en terminale** comme **enseignement de spécialité**.

Au choix : latin, grec, LV1, LV2, LV3, maths ou arts.

Le profil n'est pas déterminant pour la poursuite d'études, même s'il faut en tenir compte au moment du choix.

● Une ou deux **options facultatives** peuvent compléter l'enseignement obligatoire de spécialité en 1<sup>re</sup> et en terminale. Au choix : latin, grec, LV3, arts, EPS.

## Les profils

L'enseignement de spécialité détermine le profil du bac.

● **Lettres-langues**, avec 2 ou 3 langues vivantes ;

● **Lettres classiques**, avec latin et/ou grec ;

● **Lettres-arts**, avec l'étude d'un domaine artistique. Il existe 7 domaines différents : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, musique, histoire des arts, théâtre, danse et arts du cirque.

● **Lettres-maths**.

Attention, pour accéder à un BTS du domaine des arts appliqués, ils doivent commencer par une année de mise à niveau artistique.

● Ceux qui ont un dossier scolaire solide peuvent suivre une **classe préparatoire littéraire** pour tenter d'intégrer un IEP (institut d'études politiques), une ENS (école normale supérieure) ou encore une école de commerce.

► Voir pages 26 et 27.

## Et après ?

● Études supérieures longues, principalement à l'**université**, en lettres, langues, arts, sciences humaines, droit...

● Les bacheliers littéraires peuvent se présenter aux concours d'**écoles spécialisées** (commerce, art, paramédical, social...), ou préparer un diplôme professionnel : **BTS/DUT** (carrières juridiques ; édition ; information-communication ; commerce international).

## Les débouchés

Les emplois se situent principalement dans l'enseignement, la communication, l'édition, la publicité, le droit, le commerce et la gestion d'entreprise...

Les débouchés sont réels, mais les littéraires ont intérêt à se doter d'une **double compétence** (droit-langues, lettres-informatique, psychologie et gestion des ressources humaines...), et à ne pas se contenter d'un diplôme généraliste.

	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	coeff.
<b>Enseignements obligatoires communs</b>			
Français et littérature	6 h	-	5
Philosophie	-	8 h	7
Littérature	-	4 h	4
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
LV1	3 h 30	3 h	4
LV2 (a)	2 h	2 h	4
ou latin	3 h	3 h	4
Mathématiques-informatique	2 h	-	2
Enseignement scientifique (b)	1 h 30	-	2
EPS	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale	30 min	30 min	-
Travaux personnels encadrés (TPE)	2 h	-	2 (d)
<b>Au choix 1 enseignement obligatoire en 1<sup>re</sup> et de spécialité en terminale</b>			
Latin	3 h	3 h	4
Grec	3 h	3 h	4
LV1	2 h	2 h	4
LV2 (a)	3 h	3 h	4
LV2 (a) (c)	2 h	2 h	4
LV3 (a)	3 h	3 h	4
Arts (e)	5 h ou 8 h	5 h ou 8 h	6
Mathématiques	3 h	3 h	3
<b>2 options facultatives au plus (d)</b>			
Latin	3 h	3 h	-
Grec	3 h	3 h	-
LV3 (a)	3 h	3 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (e)	3 h	3 h	-

(a) Langue vivante étrangère ou régionale.

(b) 2 domaines concernés : physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre.

(c) Pour les élèves ayant choisi latin dans les enseignements obligatoires du tronc commun.

(d) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte.

(e) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, danse ou art du cirque (8h). Un même domaine peut être choisi en enseignement obligatoire au choix en 1<sup>re</sup>, en enseignement de spécialité en terminale et en option facultative en 1<sup>re</sup> et en terminale.

## [ ouvrages à consulter ]

**Parcours** Les métiers de l'enseignement ● Les métiers du livre ● Les métiers de l'information (journalisme, documentation, édition) ● Les métiers du droit

Retrouvez tous les titres de l'Onisep sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



# Bac ES

économique et social

« C'est un bac équilibré, avec des statistiques, de l'économie, de l'histoire... Les cours permettent de comprendre comment marche le monde. »

## Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problèmes économiques et sociaux. Il faut aussi aimer les **maths**, être prêt à s'investir dans toutes les matières. **Curiosité, esprit de synthèse** et goût des concepts abstraits sont des atouts.

## Au programme

Le bac ES est caractérisé par sa **pluridisciplinarité**. Les sciences économiques et sociales, mais aussi les maths, forment le socle des enseignements. L'histoire-géo, le français et les langues ne sont pas négligés. Ces matières imposent de

maîtriser le commentaire de documents, la dissertation, l'analyse de textes.

- Au programme de **sciences économiques et sociales**, les activités économiques, l'organisation sociale, les mécanismes du marché, le rôle des institutions publiques, l'analyse sociologique du développement. Un enseignement nourri de chiffres : calcul de statistiques et de probabilités, interprétation de courbes...

- En **histoire**, les élèves découvrent le XX<sup>e</sup> siècle, ses phénomènes sociaux et ses mécanismes économiques. Quant au programme de **géographie**, il porte sur la France, l'Europe et le monde.

- En 1<sup>re</sup>, un **enseignement obligatoire** s'ajoute aux enseignements communs. Il devient enseignement de spécialité en terminale.

- Une ou deux **options facultatives** peuvent compléter l'enseignement obligatoire de spécialité, en 1<sup>re</sup> et en terminale. Au choix, latin, grec, LV3, arts ou EPS.

## Les profils

L'**enseignement de spécialité** détermine le profil du bac. Il est logique de choisir son profil en fonction de la filière envisagée après le bac, mais ce choix n'est pas déterminant.

- **Sciences économiques et sociales**

- **Mathématiques**

- **Langues**, avec un enseignement complémentaire en LV1 ou LV2.

nes (psychologie, sociologie, histoire), lettres, langues, arts.

À savoir : les bacheliers ES, même avec un profil maths, peuvent rencontrer des difficultés en sciences éco.

- Les bacheliers ES peuvent se présenter aux concours d'**écoles spécialisées** en commerce, comptabilité, art, paramédical, social..., ou préparer un diplôme professionnel en 2 ans : **BTS/DUT** (management des unités commerciales ; négociation et relation client ; transport ; assurance ; communication).

- Ceux qui ont un bon dossier peuvent s'inscrire en **classes préparatoires économiques** ou **littéraires** en vue des concours d'entrée à un IEP, une ENS ou une école de commerce.

► Voir pages 26 et 27.

## Et après ?

- Les bacheliers ES peuvent envisager des études supérieures longues, principalement à l'**université**, au choix en administration économique et sociale, sciences économiques, droit, mais aussi en sciences huma-

## Les débouchés

Les emplois se situent principalement dans le domaine de la gestion, de la comptabilité et de la finance, dans le commerce et la distribution, la communication, les ressources humaines, le droit ou l'enseignement.

	1 <sup>re</sup>	T <sup>le</sup>	coeff.
<b>Enseignements obligatoires communs</b>			
Sciences économiques et sociales (SES)	5 h	6 h	7 ou 9*
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
Français	4 h	-	4
Philosophie	-	4 h	4
Mathématiques	3 h	4 h	5 ou 7*
LV1	2 h 30	2 h	3
LV2 (a)	2 h	2 h	3 ou 5*
Enseignement scientifique (biologie)	1 h 30	-	2
EPS	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale	30 min	30 min	-
Travaux personnels encadrés (TPE)	2 h	-	2 (b)
<b>Au choix 1 enseignement obligatoire en 1<sup>re</sup> et de spécialité en terminale</b>			
Mathématiques	2 h	2 h	-
SES	2 h	2 h	-
LV1	2 h	2 h	2
LV2 (a)	3 h	3 h	-
<b>2 options facultatives au plus (b)</b>			
Latin	3 h	3 h	-
Grec	3 h	3 h	-
LV3 (a)	3 h	3 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (c)	3 h	3 h	-

(\*) Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité.

(a) Langue vivante étrangère ou régionale.

(b) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte.

(c) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse.

## [ ouvrages à consulter ]

**Parcours** Les métiers de la gestion

- Les métiers de la banque finance

**Dossiers** Les écoles de commerce

Retrouvez tous les titres de l'Onisep sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



« Pour réussir en S, il faut aimer les sciences, en général, et avoir envie d'étudier. »

## Pour qui ?

Le bac S est destiné aux passionnés de sciences. Il vise à développer une culture scientifique fondée à la fois sur des connaissances et sur une démarche expérimentale. On demande aux élèves de savoir observer, démontrer et exposer clairement un raisonnement. Ils doivent aussi savoir rédiger.

## Au programme

● En **maths**, les connaissances en algèbre, les probabilités, l'étude des suites et des fonctions sont consolidées et interprétées graphiquement.

● En **physique-chimie**, les activités expérimentales permettent d'appréhender les lois qui régissent l'Univers et la matière.

● En **sciences de la vie et de la Terre** : étude des cellules, écosystème et biosphère, énergie solaire ou énergie interne.

● Enfin, le bac S réserve une place non négligeable aux **disciplines littéraires** : lettres, philosophie, langues vivantes, histoire-géographie...

● Une ou deux **options facultatives** peuvent compléter les enseignements de cette série. Au choix : latin, grec, LV3, arts, EPS, hippologie et

équitation (en lycée agricole uniquement).

## Les profils

Cinq profils se dessinent. Il est logique de choisir son profil en fonction de la filière envisagée après le bac, mais ce choix n'est pas déterminant.

● **mathématiques** ;  
● **physique-chimie** ;  
● **sciences de la vie et de la Terre (SVT)** ;

● **sciences de l'ingénieur** : l'élève suivra, en 1<sup>re</sup> et en terminale, l'enseignement obligatoire du même nom (pour cette option, le choix d'une spécialité est facultatif, mais conseillé si une classe prépa est envisagée, notamment la spécialité maths) ;

● **agronomie** (en lycée agricole uniquement) : l'élève suivra, en 1<sup>re</sup> et terminale, l'enseignement obligatoire de biologie-écologie et celui d'écologie-agronomie-territoire-citoyenneté. Ce dernier deviendra enseignement de spécialité en terminale.

● Études supérieures longues, principalement à l'**université**, en sciences et technologies, santé (médecine, « dentaire », pharmacie...), économie et gestion, mais aussi dans d'autres filières.

● Les bacheliers S qui ont un bon dossier peuvent s'inscrire en **classe prépa**. Au choix : prépas scientifique, économique ou littéraire, pour préparer les concours des écoles d'ingénieurs, vétérinaires, de commerce, des ENS (écoles normales supérieures)...

● Certains choisiront de préparer un diplôme professionnel en 2 ans : **BTS/DUT**, ou de se présenter à l'entrée des **écoles spécialisées** (architecture, paramédical, commerce...).

► Voir pages 26 et 27.

## Les débouchés

Les débouchés sont diversifiés. Dans les domaines scientifiques, ils se trouvent notamment dans l'industrie, dans la recherche, la santé, l'agroalimentaire. Les ingénieurs s'orienteront, au choix, vers les fonctions recherche et développement, production, commercialisation..., qu'ils pourront occuper successivement.

## Et après ?

Le bac S, à la fois scientifique et généraliste, permet des poursuites d'études diversifiées.

## [ ouvrages à consulter ]

**Parcours** Les métiers de l'aéronautique et de l'espace

● Les métiers de la biologie ● Les métiers du sport et des loisirs

● Les métiers du médical  
Retrouvez tous les titres de l'Onisep sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



	1 <sup>o</sup>	T <sup>o</sup>	coeff.
<b>Enseignements obligatoires communs</b>			
Mathématiques	5 h	5 h 30	7 ou 9*
Physique-chimie	4 h 30	5 h	6 ou 8*
SVT	4 h	3 h 30	6 ou 8*
ou sciences de l'ingénieur	8 h	8 h	9
ou biologie-écologie (a)	5 h	5 h	7 (5+2)
Histoire-géographie	2 h 30	2 h 30	3
Français	4 h	-	4
Philosophie	-	3 h	3
LV1	2 h	2 h	3
LV2 (b)	2 h	2 h	2
Agronomie-territoire-citoyenneté (a)	3 h 30	3 h 30	2
EPS	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale	30 min	30 min	-
Travaux personnels encadrés (TPE)	2 h**	-	2 (c)
<b>1 enseignement de spécialité au choix en T<sup>o</sup></b>			
Mathématiques	-	2 h	-
Physique-chimie	-	2 h	-
SVT	-	2 h	-
Agronomie-territoire-citoyenneté (a)	-	3 h 30	2
<b>2 options facultatives au plus (c)</b>			
Latin	3 h	3 h	-
Grec	3 h	3 h	-
LV3 (b)	3 h	3 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (d)	3 h	3 h	-
Hippologie et équitation (a)	3 h	3 h	-

(\*) Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité.

(\*\*) Ces 2 heures sont intégrées dans l'horaire des "sciences de l'ingénieur", de "biologie-écologie" et d'"agronomie-territoire-citoyenneté".

(a) Enseignement assuré dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

(b) Langue vivante étrangère ou régionale.

(c) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte.

(d) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse.

# Bac STAV

sciences et technologies  
de l'agronomie et du vivant

*Un bac qui permet l'acquisition d'une culture humaniste, scientifique et technologique commune à l'ensemble des domaines de compétences de l'enseignement agricole.*

Ce bac techno, unique, prend en compte l'évolution du monde agricole et les préoccupations sociétales récentes comme la qualité et la sécurité des aliments, la gestion des ressources durables et non durables ainsi que la protection de l'environnement.

## Pour qui ?

Ce nouveau bac s'adresse aux élèves attirés par la **biologie** et l'**écologie**, l'**agriculture** et l'**environnement**.

Il concerne également tous ceux qui s'intéressent à

l'**agroalimentaire**, soucieux de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments.

🕒 Il est recommandé d'avoir suivi en 2<sup>de</sup> de lycée agricole l'enseignement de détermination « écologie-agronomie-territoire-citoyenneté ».

## Au programme

La formation, dispensée en **lycée agricole**, combine enseignements généraux et technologiques, cours théoriques, travaux pratiques (TP) et dirigés (TD). Elle prévoit

8 semaines de stages collectifs et individuels.

● Elle introduit les **technologies de l'information** et accorde une large part à l'**approfondissement technologique** : aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, et à la **dimension sanitaire** de l'alimentation.

● Un large **tronc commun** développe une culture scientifique, technologique et générale spécifique à l'enseignement agricole selon **trois axes** :

- agriculture, territoires et société ;
- fait alimentaire ;
- gestion du vivant, des ressources durables et non durables.
- Chaque lycée est libre de proposer un espace d'initiative locale (EIL) permettant un **approfondissement technologique** dans l'un des quatre domaines au choix : production agricole ; transformation des produits alimentaires ; aménagement et valorisation de l'espace ; services en milieu rural. Cela élargit l'éventail des poursuites d'études possibles.

## Et après ?

Pluridisciplinaire, ce bac permet de nombreuses poursuites d'études.

● **Vous avez accès à toutes les spécialités du BTS A.** Un

diplôme de niveau bac + 2 qui permet de continuer en **licence pro** (bac + 3).

● Vous avez accès aux **BTS** industries céréalières ; qualité dans les industries agro-alimentaires et les bio-industries ; agro-équipement, et au **DUT** génie biologique spécialités agronomie, génie de l'environnement ou industries alimentaires et biologiques.

● Ce bac n'a pas vocation à préparer aux études universitaires générales.

● Les **écoles d'ingénieurs** sont accessibles à différents niveaux : après le bac (elles sont peu nombreuses), bac + 1 (INSA), bac + 2 (prépas BCPST ou bien ATS bio, post-BTSA).

► Voir pages 26 et 27.

## Les débouchés

**Un bac + 2 est demandé dans la plupart des secteurs de l'agriculture.**

Les exploitants sont amenés à diversifier leurs activités pour rentabiliser leur entreprise. L'agroalimentaire se porte bien et recherche des chefs de fabrication, des contrôleurs-qualité et des commerciaux. Dans l'environnement, c'est le traitement des eaux usées et des déchets qui offre des débouchés. Les collectivités locales sont les plus gros employeurs.

Enseignements obligatoires communs	Horaires 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup>
Français	2 h
Philosophie	1 h
Langue vivante 1	2 h
Éducation Physique et Sportive	2 h 30
Mathématiques	2 h 30
Informatique	0 h 30
Histoire - géographie	2 h
Éducation socioculturelle	1 h 30
Sciences économiques, sociales et de gestion	2 h
Biologie - écologie	2 h 30
Physique - chimie	2 h 30
Sciences et techniques	6 h
Non affectés*	3 h
Enseignements facultatifs	
EPS	3 h
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	2 h
Hippologie et équitation	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h
(*) Les heures "non affectées" concernent essentiellement les sciences et techniques en fonction du domaine choisi (Production, Aménagement, Transformation des produits, Services en milieu rural).	
Épreuves obligatoires **	Coeff.
Langue française, littératures et autres modes d'expression	4
Connaissance et pratique d'une langue étrangère	3
Éducation physique et sportive	3
Mathématiques et traitement de données-Informatique	2
Philosophie	2
"Sciences humaines"	6
"Sciences du vivant"	6
"Sciences de la matière"	3
"Technologies" du domaine choisi	8
Épreuves facultatives	
Langue vivante 2	Points au-dessus de 10
Autre	Points au-dessus de 10
(**) Le baccalauréat est délivré au vu des résultats du contrôle en cours de formation (40 %) et des épreuves finales (60 %).	

## [ ouvrages à consulter ]

Retrouvez tous les titres de l'Onisep sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



« En STI, il y a une grosse partie théorique qu'il faut apprendre... Mais tout ce que l'on apprend, on le met en pratique. »

## SPÉCIALITÉS INDUSTRIELLES

### Pour qui ?

À la fois théorique et pratique, ce bac s'adresse à ceux qui **aiment comprendre** le fonctionnement des systèmes, des machines, et souhaitent **concevoir** de nouveaux produits.

📺 Mieux vaut avoir suivi en classe de 2<sup>de</sup> les couples d'enseignements de détermination suivants: « informatique et systèmes de production » + « LV2 » ou « initiation aux sciences de l'ingénieur » + « LV2 ».

### Au programme

Les disciplines générales représentent 1/3 de la formation, les enseignements technologiques, 2/3 (cours, travaux dirigés, travaux pratiques). En **technologie**, trois disciplines dominent avec 20 heures

de cours et de TP par semaine en classe de 1<sup>re</sup>, (22 heures 30 en terminale) :

- **Étude des constructions** : découverte des méthodes et démarches permettant d'évaluer les réactions d'un système industriel : forces, résistance des matériaux, énergétique, mécanique des fluides, modélisme...

- **Étude des systèmes techniques industriels** : travaux pratiques et atelier permettent de comprendre le fonctionnement et la structure des systèmes automatisés (boîtier de commande, fonctions de pilotage...). Au menu : automatique, informatique industrielle.

- **Sciences physiques et physique appliquée** : des sciences physiques pour maîtriser principes, lois, calculs, mesures, et de l'électricité,

de l'énergie, de l'optique, de l'électromagnétisme et de la thermodynamique.

**Les enseignements généraux** : français, philo, maths, histoire-géo, langues... ne sont pas oubliés. Ils vous serviront dans d'autres disciplines. Le français, pour rédiger des rapports et comptes rendus clairs ; l'anglais, pour comprendre des documentations techniques...

### 7 spécialités industrielles

Les sept spécialités industrielles du bac STI ont toutes en commun des enseignements technologiques et généraux, auxquels s'ajoutent des enseignements spécifiques.

### Génie mécanique

Elle comprend **six options** :

**Productique mécanique** : travail sur machine à commande numérique, étude de la qualité d'un produit, gestion de la production, contrôle et usinage de pièces... ;

**Systèmes motorisés** : maintenance/assemblage de véhicules motorisés (mesures et contrôles).

**Structures métalliques** : étude de la construction (résistance, armature...);

**Bois et matériaux associés** : étude des différents matériaux et des techniques de construction (charpente), et de production (mobilier) ;

**Matériaux souples** : étude et traitement des produits textiles, de l'habillement, des cuirs et peaux ;

**Microtechniques** : étude de la mécanique de précision utilisée dans l'optique, la photo, l'aéronautique.

Spécialités industrielles	Génie mécanique			Génie électronique			Génie électrotechnique			Génie civil			Génie énergétique			Génie des matériaux			Génie optique					
	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	Coeff.	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	Coeff.	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	Coeff.	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	Coeff.	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	Coeff.	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	Coeff.	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	Coeff.			
<b>Enseignements obligatoires</b>																								
Mathématiques	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4
Français*	3 h	-	3	3 h	-	3	3 h	-	3	3 h	-	3	3 h	-	3	3 h	-	3	3 h	-	3	3 h	-	3
Philosophie	-	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2
Histoire-géographie*	2 h	-	1	2 h	-	1	2 h	-	1	2 h	-	1	2 h	-	1	2 h	-	1	2 h	-	1	2 h	-	1
Langue vivante 1	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2
EPS***	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2
Modules (a)	2 h	-	-	2 h	-	-	2 h	-	-	2 h	-	-	2 h	-	-	2 h	-	-	2 h	-	-	2 h	-	-
Étude des constructions	7 h	7 h 30	8	5 h	4 h 30	9	5 h	4 h 30	6	7 h	7 h 30	8	5 h	5 h 30	8	7 h	7 h 30	8	5 h	6 h	8	5 h	6 h	8
Étude des systèmes techniques industriels	10 h	11 h	9	8 h	10 h	8	9 h	12 h	9	10 h	11 h	9	12 h	13 h	9	10 h	11 h	9	10 h	11 h	9	10 h	11 h	9
Sciences physiques et physique appliquée	3 h	4 h	5	7 h	8 h	5	6 h	6 h	7	3 h	4 h	5	3 h	4 h	5	3 h	4 h	5	6 h	7 h	5	6 h	7 h	5
<b>Option(s) facultative(s)**</b>																								
LV2 (étrangère ou régionale)	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-
EPS	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-
Arts (b)	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-

\* Épreuves anticipées du bac (en fin de 1<sup>re</sup>).

\*\* Au bac, seuls les points au-dessus de 10 sont comptabilisés.

\*\*\* Un enseignement de complément de 4h peut être choisi par les élèves ayant suivi l'enseignement de détermination EPS en 2<sup>de</sup>. Dans ce cas, pas de cumul possible avec l'option facultative d'EPS et choix limité à une seule option facultative. Cet enseignement est évalué en contrôle continu en cours de formation.

(a) 1h de maths et 1h dans une discipline choisie par l'établissement.

(b) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse.

L'emploi du temps comporte également, en 1<sup>re</sup> et en terminale, des « heures de vie de classe » (10 h annuelles) et des ateliers artistiques facultatifs (72 h annuelles).

## Génie électronique

Les élèves découvrent les techniques qui utilisent les signaux électriques pour capter, transmettre, mémoriser et traiter une information. *Au menu* : automatique, informatique industrielle, électronique et applications.

## Génie électrotechnique

Les élèves étudient les techniques qui permettent de produire, de transporter, de distribuer et gérer l'énergie électrique.

*Au menu* : mécanique, automatisme, informatique industrielle, électricité, électronique de puissance...

## Génie civil

Les élèves découvrent les étapes des constructions (bâtiment-travaux publics). Ils apprennent à préparer, suivre et gérer un chantier. *Au menu* : résistance des matériaux, physique des sols, phénomènes liés à la pression et au climat.

## Génie énergétique

Production, distribution et utilisation de l'énergie dans les bâtiments sont étudiées : la composition des liquides et des gaz, les moyens de les faire circuler, d'éviter la corrosion, le choix des équipements en fonction de l'utilisation envisagée et leur implantation dans un bâtiment.

## Génie des matériaux

Trois types de matériaux étudiés : céramiques et verres, plastiques et composites, alliages métalliques. Les élèves découvrent leur composition, leur comportement à la transformation, et leur utilisation. Ils étudient leurs applications, traditionnelles ou de pointe.

## Génie optique

Pour le métier d'opticien-lunetier ou le secteur de

l'optique instrumentale. *Au menu* : optique, mécanique et électronique.

## Et après ?

80 % des bacheliers STI préparent un **BTS** voire un **DUT** en rapport avec leur spécialité.

- **génie civil** : BTS bâtiment ; aménagement-finition ; enveloppe du bâtiment : façades-étanchéité ; études et économie de la construction ; travaux publics... et DUT génie civil option bâtiment.

- **génie des matériaux** : BTS industries céramiques ; mise en forme des alliages moulés ; mise en forme des matériaux par forgeage ; plasturgie ; traitement des matériaux... DUT chimie option sciences des matériaux ; génie du conditionnement et de l'emballage ; science et génie des matériaux.

À noter : *Les BTS cités ici sont ouverts après la spécialité génie mécanique.*

- **génie électronique** : BTS contrôle industriel et régulation automatique (CIRA) ; domotique ; industries papetières ; informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques (IRIST) ; métiers de l'audiovisuel ; systèmes électroniques... et DUT génie électrique et informatique industrielle (GEII) ; réseaux et télécommunica-

tions ; mesures physiques ; services et réseaux de communication (SRC)...

- **génie électrotechnique** : BTS CIRA ; domotique ; électrotechnique ; IRIST ; mécanique et automatismes industriels (MAI) ; traitement des matériaux... et DUT GEII ; mesures physiques ; réseaux et télécommunications ; SRC...

- **génie énergétique** : BTS domotique ; fluides énergies environnements... et DUT génie thermique et énergie ; génie chimique, génie des procédés ; mesures physiques...

- **génie mécanique** : BTS conception de produits industriels ; conception et réalisation de carrosseries ; construction navale ; industrialisation des produits mécaniques ; industries des matériaux souples ; industries papetières ; MAI ; maintenance et exploitation des matériels aéronautiques... voire le DUT génie mécanique et productique.

Et aussi, charpente-couverture ; productique bois et ameublement ; systèmes constructifs bois et habitat avec l'option bois et matériaux associés ; industrie des matériaux souples ; industries du cuir ; productique textile avec l'option matériaux souples ; conception et industrialisation en microtechniques avec l'option

microtechniques ; maintenance après-vente automobile ; maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention ; moteurs à combustion interne avec l'option systèmes motorisés ; constructions métalliques ; études et réalisations d'outillages de mise en forme des matériaux ; réalisation d'ouvrages chaudronnés avec l'option structures métalliques.

- **génie optique** : BTS génie optique.

Des **BTS** sont accessibles **après toute spécialité** de STI : assistance technique d'ingénieur ; maintenance industrielle ; technico-commercial... De même des **DUT** génie industriel et maintenance ; hygiène, sécurité, environnement ; qualité, logistique industrielle et organisation...

- Avec un dossier solide possibilité d'entrer en **école d'ingénieurs**, directement après le bac ou en passant par une **classe prépa TSI**.

- Possibilité de préparer à l'**université** une licence en sciences et technologies.

► Voir pages 26 et 27.

## Les débouchés

Des débouchés dans l'industrie, le BTP... aux fonctions de conception, fabrication, contrôle-qualité comme technicien supérieur (bac + 2/3) ou ingénieur (bac + 4/5).

## [ ouvrages à consulter ]

**Parcours** Les métiers de l'énergie ● Les métiers des télécoms & réseaux  
● Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du BTP ● Les métiers de l'automobile  
Retrouvez tous les titres de l'Onisep sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)





« En arts appliqués, il faut apprendre à regarder les choses autrement. »

## SPÉCIALITÉ ARTS APPLIQUÉS

### Pour qui ?

Ce bac intéresse ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la **conception** et la **réalisation** d'objets (vêtement, meuble, ustensile...) ou d'espaces.

Il faut avoir suivi en 2<sup>de</sup> les couples d'enseignements de détermination suivants : « création design + culture design » ou « création design + LV2 ».

### Au programme

De l'architecture d'intérieur à la création industrielle d'objets, en passant par le stylisme, cette spécialité aborde les techniques de conception d'œuvres et de produits

contemporains. Étude des volumes, des couleurs, des matières, des outils et des supports, de la démarche de production. Les cinq disciplines de base sont :

- **Expression plastique** fondamentale : réalisation d'un projet à partir d'un thème. C'est l'occasion pour les élèves de s'approprier, par la pratique, outils, supports et matières, et d'expérimenter différentes techniques ;
- **Recherche appliquée** : étude du design appliqué aux objets usuels, textiles ou vestimentaires, aux images, graphismes, publicités aux volumes et espaces... ;
- **Représentation conventionnelle** : étude des codes de construction (schémas,

croquis, *roughs*, maquettes...) et d'expression ;

- **Étude de cas** : analyse, à partir d'un objet, d'une image ou d'un volume, de la démarche mise en œuvre pour aboutir au produit ;
- **Arts, techniques et civilisations** : étude des courants historiques et culturels et de leur implication sur les arts et techniques.

### Et après ?

Les **BTS des arts appliqués** (communication visuelle, design d'espace, expression visuelle, design de mode, design de produit...) et les diplômes des métiers d'art (**DMA** spécialités arts graphiques, arts de l'habitat, arts du décor architectural, arts textiles et céramique, cinéma et animation) permettent d'acquérir, en deux ans, les bases techniques afin d'assister un concepteur-créateur ou un artisan. Ils sont préparés dans peu d'établissements, et sélectifs.

- Ceux qui sont attirés par les métiers de la création doivent envisager des études longues. Le mieux est de **s'inscrire dans une école d'art** dès le bac. Attention !

Il en existe beaucoup dans ce secteur, et elles sont très sélectives.

À côté des **écoles municipales et régionales des beaux-arts**, publiques, qui préparent à des diplômes nationaux : DNAT (bac + 3) ou DNSEP (bac + 5), ou des prestigieuses **écoles nationales supérieures** (ENSAD-Arts Déco, ENSBA-Beaux-Arts, ENSCI-Les Ateliers), on trouve nombre d'**écoles privées**, de qualités inégales. Les écoles supérieures d'arts appliqués (Estienne, Boule, Duperré, Olivier de Serres, ESAAT), préparent en deux ans au DSAA (post-BTS ou DMA) dans des spécialités pointues.

- Ceux qui sont attirés par l'enseignement, la médiation culturelle, peuvent s'inscrire à l'**université** pour préparer une licence en arts plastiques ou en arts appliqués.

► Voir pages 26 et 27.

### Les débouchés

Les débouchés, **limités**, se trouvent dans l'enseignement et l'animation, dans l'artisanat d'art, le graphisme, la mode, le design...

## [ ouvrages à consulter ]

**Parcours** Les métiers de la communication et de la publicité ● Les métiers du graphisme & design ● Les métiers du multimédia et des jeux vidéo  
Retrouvez tous les titres de l'Onisep sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



Spécialité arts appliqués	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	coeff.
<b>Enseignements obligatoires</b>			
Expression plastique fondamentale	8 h (a)	7 h	9 (b)
Recherche appliquée	8 h (a)	7 h	
Étude de cas	3 h	4 h	
Représentation conventionnelle	3 h	-	-
Arts, techniques, civilisations	4 h	5 h	6
Physique-chimie	2 h 30	2 h 30	2
Dossier de travaux et soutenance	-	-	8 (c)
Mathématiques	2 h 30	2 h 30	2
Français	3 h	-	3
Philosophie	-	3 h	2
Histoire-géographie	2 h	-	1
Langue vivante 1	2 h	2 h	2
EPS **	2 h	2 h	2
Modules (d)	2 h	-	-
<b>Option(s) facultative(s)*</b>			
LV2 (étrangère ou régionale)	2 h	2 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (e)	3 h	3 h	-

(a) Ou 9h pour les élèves n'ayant pas suivi en 2<sup>de</sup> l'enseignement de détermination "création design".  
 (b) Évaluée dans l'épreuve "Dossier de travaux et soutenance".  
 (c) L'épreuve porte sur l'expression plastique fondamentale, étude de cas, recherche appliquée.  
 (d) 1h de maths et 1h dans une discipline choisie par l'établissement.  
 (e) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse.  
 \* Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.  
 \*\* Un enseignement de complément de 4h peut être choisi par les élèves ayant suivi l'enseignement de détermination EPS en 2<sup>de</sup>. Dans ce cas, pas de cumul possible avec l'option facultative d'EPS et choix limité à une seule option facultative. Cet enseignement est évalué en contrôle continu en cours de formation.

# Bac ST2S

sciences et technologies  
de la santé et du social

« Dans ce secteur, une grande facilité de contact est indispensable. »

Ce nouveau bac techno remplace l'ancien bac SMS : sciences médico-sociales.

## Pour qui ?

Il s'adresse aux élèves pour lesquels les relations humaines et le travail sanitaire et social constituent la motivation principale. **Qualités souhaitées** : l'autonomie, l'esprit d'initiative, le sens de la relation, l'aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

🕒 Il est préférable d'avoir suivi en 2<sup>de</sup> les enseignements « sciences médico-sociales » et « biologie de laboratoire et paramédicale ».

## Au programme

Les matières dominantes sont la biologie humaine, la connaissance psychosociologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales, la législation...

● la formation comporte **des matières générales** :

français, histoire-géo et langues étrangères en 1<sup>re</sup>, philosophie en terminale, maths, biologie, sciences physiques et chimiques les deux années. Des matières importantes pour la poursuite d'études mais aussi pour acquérir une bonne expression (écrite et orale).

● discipline primordiale dans l'emploi du temps, **les sciences et techniques sanitaires et sociales** abordent la législation sociale, le **cadre juridique, administratif et politique** des structures sanitaires et sociales, et les professions paramédicales. Elles portent aussi sur le **fonctionnement des services** de santé et d'action sociale. L'étude de ces derniers s'effectue notamment grâce à des visites et des **stages** dans des établissements de prévention, de soins...

● autre discipline technologique très importante : **la biologie et la physiopathologie humaines**. Cet enseignement est consacré à l'organisation et aux grandes

fonctions de l'être humain. Il s'intéresse également aux maladies, à leur prévention et à leur traitement.

À noter : l'utilisation de l'**outil informatique** est intégré dans ces enseignements, ce qui permet une orientation professionnelle en secrétariat médico-social.

● **Une option facultative** peut compléter la formation obligatoire : LV2 en classes de 1<sup>re</sup> et de terminale.

## Et après ?

● Préparation à l'entrée dans une **école spécialisée** (2 à 4 ans d'études). Les écoles de soins infirmiers, d'assistants de service social, d'éducateurs, sont parmi les plus accessibles. Les concours d'accès à certaines écoles paramédicales (kiné, manipulateur en électroradiologie...) demandent un bon niveau en biologie, mais aussi en maths et en physique.

Une année de **préparation aux concours** peut être utile, d'autant que les bacheliers ST2S subissent la concurrence des bacheliers scien-

tifiques et des « collés » de médecine.

● Parmi les autres formations susceptibles d'accueillir les bacheliers ST2S, le **BTS** économie sociale et familiale, le **BTS** diététique, les **BTS** tournés vers le secrétariat, le **DUT** carrières sociales...

● Le bac ST2S prépare mal aux **études universitaires**. Les élèves très motivés qui possèdent un bon dossier peuvent bénéficier d'une année de mise à niveau avant de s'engager dans un cursus scientifique.

▶ Voir pages 26 et 27.

## Les débouchés

La plupart des bacheliers poursuivent leurs études, après concours, dans le secteur **paramédical** : infirmier, technicien d'analyses biomédicales, diététicien... Des possibilités aussi dans le **secrétariat médical**, le **travail social** : assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, ou dans le secteur des soins : esthéticien-cosméticien...

	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	coeff. (a)
<b>Enseignements obligatoires</b>			
Sciences et techniques sanitaires et sociales	9 h*	10 h*	-
Biologie et physiopathologie humaines	4 h*	6 h*	-
Français	3 h*	-	-
Philosophie	-	2 h*	-
Sciences physiques et chimiques	3 h*	3 h	-
Mathématiques	3 h*	3 h	-
LV1**	2 h**	2 h**	-
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30	-
EPS***	2 h	2 h	-
<b>Option(s) facultative(s)</b>			
LV2 (étrangère ou régionale)	2 h	2 h	-

(a) Ce bac est en cours de définition. Nous ne disposons pas des coefficients à l'heure où nous imprimons.

\* L'horaire de ces enseignements se répartit entre d'une part les cours théoriques, et d'autre part les travaux dirigés (TD) et/ou les travaux pratiques (TP).

\*\* Enseignement dispensé en petits groupes.

\*\*\* Un enseignement complémentaire de 4 heures peut être choisi par les élèves ayant suivi l'enseignement de détermination EPS en 2<sup>de</sup>. Cet enseignement est évalué en cours de formation.

## [ ouvrages à consulter ]

**Parcours** Les métiers du paramédical et des soins

● Les métiers de l'animation et du social ● Les métiers pour travailler auprès des enfants

Retrouvez tous les titres de l'Onisep sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



« Pour réussir, il faut de la méthode, de l'initiative,  
et avoir le sens de la communication. »

## Pour qui ?

Il est destiné à ceux qui s'intéressent aux nouvelles techniques de communication et de gestion, à la comptabilité et à la finance d'entreprise. **À noter** : l'expression écrite et orale, en français comme en langues vivantes étrangères, ne doit pas être négligée.

📍 Mieux vaut avoir suivi en 2<sup>de</sup> les couples d'enseignements de détermination suivants : « informatique de gestion et de communication + LV2 » ou « informatique de gestion et de communication + sciences économiques et sociales » tout en étudiant une LV2.

## Au programme

Ce bac, entièrement rénové, tient compte de l'évolution des entreprises et élargit la poursuite d'études. Il repose sur un pôle technologique, qui allie théorie et applications pratiques dans la spécialité choisie, et un pôle général (économie, droit, français, maths, langues...).

● Les **enseignements « économie-droit »** et **« management des organisations »** sont **communs** à tous les élèves de 1<sup>re</sup> et de terminale. Ils y étudient l'entreprise (administration, entreprise publique ou privée), son environnement économique, juridique, et l'ensemble des techniques

au service de sa gestion, de sa communication interne et externe. La matière première est l'information, traitée à l'aide des outils informatiques, bureautiques et télématiques.

## Les quatre spécialités

Les **élèves de 1<sup>re</sup>** choisissent entre 2 spécialités : communication et gestion. Quelle que soit la spécialité choisie, les élèves **étudient les mêmes disciplines**.

En communication, l'enseignement d'information et communication est renforcé, tandis qu'en gestion, c'est l'enseignement d'information et gestion qui est dominant.

● **En 1<sup>re</sup>, spécialité communication**, le programme porte sur le comportement des individus, la psychologie sociale, la communication, l'information et l'organisation. Il comporte des cours théoriques et des études de situations réelles. Il s'appuie largement sur les technologies de l'information et de la communication (multimédia, internet...).

● **En terminale**, l'élève qui a suivi l'enseignement de spécialité communication en 1<sup>re</sup>, **choisit entre communication et gestion des ressources humaines ou mercatique**. Les élèves suivent également un enseignement relatif à l'entre-

Spécialités	Communication			Communication et gestion des ressources humaines		Mercatique		Gestion		Comptabilité et finance des entreprises		Gestion des systèmes d'information	
	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	Coeff.	T <sup>re</sup>	Coeff.	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	Coeff.	T <sup>re</sup>	Coeff.	T <sup>re</sup>	Coeff.	
<b>Enseignements obligatoires</b>													
Économie-droit	4 h	4 h	6	4 h	6	4 h	4 h	6	4 h	4 h	6	4 h	6
Information et communication	5 h	-		-		3 h	-		-		-	-	
Information et gestion	3 h	-		-		5 h	-		-		-	-	
Management des organisations	2 h	3 h	4	3 h	4	2 h	3 h	4	3 h	4	3 h	4	
Communication et gestion des ressources humaines	-	8 h	12 + 2**	-		-	-		-		-	-	
Mercatique (marketing)	-	-		8 h	12 + 2**	-	-		-		-	-	
Comptabilité et finance des entreprises	-	-		-		-	8 h	12 + 2**	-		-	-	
Gestion des systèmes d'information	-	-		-		-	-		-		8 h	12 + 2**	
Français	3 h	-	4	-	4	3 h	-	4	-	4	-	4	
Mathématiques	3 h	2 h	2	3 h	3	3 h	3 h	3	3 h	3	3 h	4	
Philosophie	-	2 h	2	2 h	2	-	2 h	2	2 h	2	2 h	2	
Langue vivante 1 et 2 (a)	5 h (b)	6 h (b)	6	5 h (b)	5	5 h (b)	5 h (b)	5	5 h (b)	5	5 h (b)	4	
Histoire-géographie	2 h	2 h	2	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2	2 h	2	
EPS***	2 h	2 h	2	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2	2 h	2	
<b>Option(s) facultative(s)*</b>													
Langues régionales (a)	2 h	2 h		2 h		2 h	2 h		2 h	2 h	2 h		
EPS	3 h	3 h		3 h		3 h	3 h		3 h	3 h	3 h		
Arts (c)	3 h	3 h		3 h		3 h	3 h		3 h	3 h	3 h		

(a) Langue vivante 2 étrangère ou régionale. L'option facultative est réservée aux élèves n'ayant pas choisi la langue régionale au titre de la LV2 obligatoire.

(b) L'horaire est globalisé pour l'enseignement de la LV1 et de la LV2.

(c) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse.

\* Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

\*\* Contrôle en cours de formation.

\*\*\* Un enseignement de complément de 4h peut être choisi par les élèves ayant suivi l'enseignement de détermination EPS en 2<sup>de</sup>. Dans ce cas, pas de cumul possible avec l'option facultative d'EPS et choix limité à une seule option facultative. Cet enseignement est évalué en contrôle continu en cours de formation.

prise et son fonctionnement, au système d'information et aux bases de données, à l'information financière et de gestion. Objectif : leur montrer comment sont obtenues les informations qu'ils seront amenés à utiliser, sans entrer dans le détail des mécanismes de la comptabilité.

● **En 1<sup>re</sup>, spécialité gestion**, le programme comporte 4 parties : l'entreprise et son fonctionnement, le système d'information et les bases de données, la comptabilité financière et la comptabilité de gestion.

● **En terminale**, l'élève qui a suivi l'enseignement de spécialité gestion en 1<sup>re</sup>, choisit entre **comptabilité et finance des entreprises** ou **gestion des systèmes d'information**. Les élèves suivent également un enseignement d'« information et communication », allégé par rapport à celui dispensé aux élèves de la spécialité communication.

## Et après ?

Les STG peuvent préparer un **BTS-DUT** ou tenter une **école spécialisée** dans un domaine en rapport avec leur spécialité de bac :

● **après la spécialité mercatique** : BTS assurance ; banque ; commerce international (deux langues exigées) ; management des unités commerciales ; négociation

et relation client ; ventes et productions touristiques (deux langues) ou DUT techniques de commercialisation ; gestion administrative et commerciale... Ceux qui maîtrisent deux langues peuvent intégrer une école de commerce à visée internationale (concours Sésame), pour 5 ans d'études, ou une école de vente, pour 2 ans (institut de force de vente, école de commerce de distribution...).

● **après la spécialité communication et gestion des ressources humaines** : BTS animation et gestion touristiques locales ; assistant de direction ; assistant de gestion de PME-PMI ; assistant secrétariat trilingue ; communication des entreprises ou DUT carrières juridiques (qualités d'expression écrite et culture générale exigées) ; carrières sociales (expérience de l'animation demandée) ; gestion administrative et commerciale ; gestion des entreprises et des administrations ; gestion logistique et transport ; information-communication d'entreprise... Possibilité aussi d'intégrer une **école de commerce** post-bac pour 5 ans d'études.

● **après la spécialité comptabilité et finance des entreprises** : BTS assurance ; banque ; comptabilité et gestion des organisations (bon niveau

en maths) ; assistant de gestion de PME-PMI ou DUT gestion des entreprises et des administrations option finances-comptabilité ; gestion administrative et commerciale ; gestion logistique et transport... Ceux qui ont un bon niveau en maths peuvent s'engager dans la filière expertise comptable. Nombre d'écoles préparent au **DCG\*** (bac + 3), au **DSCG** (bac + 5), et enfin au diplôme d'expert-comptable. Possibilité aussi d'intégrer une **école de commerce** post-bac.

● **après la spécialité gestion des systèmes d'information** : BTS informatique de gestion ou DUT gestion des entreprises et des administrations ; statistique et traitement informatique des données (avec un très bon niveau en maths)...

● Les STG qui ont un niveau solide et de grandes capacités de travail peuvent s'inscrire en **prépas économiques** option technologique afin d'intégrer une école de commerce. Ils peuvent aussi **s'inscrire à l'université** pour y préparer une licence, puis un master : administration économique et sociale (AES), langues étrangères appliquées (LEA, deux langues), sciences humaines et sociales, voire sciences économiques (mise à niveau indispensable en maths) ou

droit (capacités d'analyse et de synthèse requises).

► **Voir pages 26 et 27.**

## Les débouchés

Des débouchés dans les fonctions administratives, comptables ou commerciales des entreprises, les banques, les assurances, la grande distribution, et les entreprises industrielles.

Les **techniciens supérieurs** spécialisés en **comptabilité-gestion** trouvent des emplois dans les petites et moyennes entreprises. Les grandes entreprises recherchent plutôt des bac + 4/5 pour des fonctions d'audit ou de contrôle de gestion. Il est donc conseillé de s'informer, dès l'entrée en BTS ou en DUT, sur les différentes possibilités de poursuite d'études : licences professionnelles en gestion, banque, finance ; expertise comptable ; instituts universitaires professionnalisés en gestion ou encore écoles de commerce.

Les titulaires de **bac + 2 en informatique de gestion** intéressent les entreprises, mais celles-ci tendent à privilégier les bac + 4. Les étudiants de BTS ou DUT ont donc tout intérêt à envisager la poursuite de leurs études, en licence professionnelle (informatique et réseaux...) à l'université, ou en école de commerce.

Les **techniciens supérieurs** qui souhaitent travailler dans le **secrétariat** peuvent occuper un poste d'assistant de direction, assistant de gestion de PME-PMI, secrétaire juridique...

Les **titulaires d'un BTS** ou d'un **DUT de commerce** sont très appréciés, dans la grande distribution, les banques et assurances, mais aussi dans les services commerciaux des entreprises industrielles.

\* DCG : diplôme de comptabilité et de gestion.

## [ ouvrages à consulter ]

**Parcours** Les métiers de la gestion, comptabilité et ressources humaines

- Les métiers du marketing et de la vente
- Les métiers du transport et de la logistique
- Les métiers de l'informatique

Retrouvez tous les titres de l'Onisep sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



« C'est passionnant de découvrir les produits,  
de les étudier, de les manipuler. »

## Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent aux mécanismes de la vie et aux phénomènes physiques et chimiques, avec un **goût affirmé** pour les **manipulations** et des capacités dans les **matières scientifiques**. Mémoire et rigueur exigées.

🕒 Il est préférable d'avoir suivi en 2<sup>de</sup> un enseignement de détermination orienté vers les sciences et technologies de laboratoire, notamment « physique et chimie de laboratoire » pour les spécialités PLPI et CLPI, ou « biologie de laboratoire

et paramédicale » pour la spécialité BGB, complété ou non par un enseignement de « mesures physiques et informatiques ».

## Au programme

Les cours allient les enseignements généraux et technologiques, et les travaux pratiques en laboratoire.

les **DUT** mesures physiques, chimie, génie biologique... sont adaptés.

● Les meilleurs élèves peuvent entrer en **prépa TB, TPC**, en vue d'écoles d'ingénieurs. Certaines recrutent aussi dès le bac.

● Ils peuvent s'inscrire à l'**université**, et commencer par une mise à niveau.

● *Autre possibilité* : se présenter aux concours des **écoles paramédicales**.

## Les trois spécialités

Les spécialités à choisir en 1<sup>re</sup> et terminale préfigurent la poursuite d'études.

### ● Physique de laboratoire et de procédés industriels

La formation est axée sur les instruments de mesure, d'analyse et d'observation et les procédés industriels. Deux options au choix : « optique et physico-chimie », orientée vers la structure de la matière et les instruments d'optique, ou « contrôle et régulation », qui porte sur les activités de mesure, de commande et de réglage d'appareils.

### ● Chimie de laboratoire et de procédés industriels

Il s'agit d'acquérir les méthodes physico-chimiques industrielles pour transformer et analyser la matière.

● **Biochimie-génie biologique**  
Cette spécialité est orientée vers l'étude de la biologie et des techniques de laboratoire.

## Les débouchés

Ils se situent à **bac + 2 et + 3** ou à **bac + 5** dans les laboratoires et l'industrie.

- Emplois de technicien de maintenance, aide-physicien de laboratoire, technico-commercial dans nombre de secteurs (optique, biomédical, chimie et pétrole, métallurgie, aéronautique, papeterie...), après la spécialité physique.

- Emplois dans les laboratoires de recherche-développement et de contrôle ou en production, dans les secteurs de la plasturgie, de la chimie et du pétrole, de la parachimie et pharmacie... après la spécialité chimie.

- Emplois en laboratoires d'analyses et de contrôle, en biologie clinique, pharmacie, cosmétique, dans l'agroalimentaire et l'environnement, après la spécialité biochimie.

## Et après ?

● Les **BTS** techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire, contrôle industriel et régulation automatique, chimiste, métiers de l'eau, qualité dans les industries alimentaires et bio-industries, biochimiste, analyses biologiques... et

## [ à consulter ]



	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	coeff.
<b>Enseignements obligatoires communs</b>			
Mathématiques	3 h (a) ou 4 h (b)	2 h (a) ou 4 h (d)	2 (c) ou 4 (d)
Français	3 h	-	3
LV1	2 h	2 h	2 h
Philosophie	-	2 h	2
Histoire-géographie	2 h	-	1
EPS***	2 h	2 h	2
Modules (e)	2 h	-	-
<b>Enseignements de la spécialité PLPI physique de laboratoire et procédés industriels</b>			
Physique : mécanique, thermique, fluide	3 h	3 h	10 (chimie électricité)
Électricité	5 ou 6 h*	6 h 30	+ 5 (épreuve pratique laboratoire)
Mesures et automatismes	2 h	2 h	
Chimie appliquée	2 h	2 h	
Optique et physico-chimie ou contrôle et régulation	6h	6h	9
Applications informatiques	-	2 h	-
<b>Enseignements de la spécialité CLPI chimie de laboratoire et de procédés industriels</b>			
Physique	2 h + 2 h (TP)	2 h + 2 h (TP)	7
Chimie	4 h ou 7 ou 8 h (TP)	5 h + 5 h (TP)	7
Technologie et génie chimique	3 h	7 h 30	8
<b>Enseignements de la spécialité BGB biochimie-génie biologique</b>			
Sciences physiques	7 h	6 h	4
Biochimie	7 h	7 h	6 (biologie- biochimie)
Microbiologie	5 ou 6 h**	6 h	12 (techno- logies)
Biologie humaine	-	5 h 30	
<b>Option(s) facultative(s)</b>			
LV2	2 h	2 h	-
EPS***	3 h	3 h	-
Arts (f)	3 h	3 h	-

\* Horaire majoré si l'enseignement de détermination "physique et chimie de laboratoire" n'a pas été suivi en 2<sup>de</sup>.

\*\* Horaire majoré si l'enseignement de détermination "biologie de laboratoire et paramédicale" n'a pas été suivi en 2<sup>de</sup>.

\*\*\* Un enseignement de complément de 4h peut être choisi par les élèves ayant suivi l'enseignement de détermination EPS en 2<sup>de</sup>. Dans ce cas, pas de cumul possible avec l'option facultative d'EPS et choix limité à une seule option facultative. Contrôle en cours de formation.

(a) Spécialités CLPI et BGB. (b) Spécialité PLPI. (c) Spécialité BGB. (d) Spécialités PLPI et CLPI.

(e) 1h de maths et 1h dans une discipline choisie par le lycée. (f) 7 domaines au choix : arts plastiques, histoire des arts, cinéma-audiovisuel, théâtre-expression dramatique, arts du cirque, musique ou danse.

# Bac hôtellerie

« Dans nos métiers, il faut faire preuve de diplomatie. »

## Pour qui ?

Un bac polyvalent pour les élèves qui souhaitent exercer un métier de l'accueil, de la restauration ou de l'hébergement. **Motivés, disponibles et résistants**, ils devront maîtriser deux langues vivantes dont l'**anglais**. En situation de travail : tenue correcte et sourire exigés !

🕒 Il est accessible à partir d'une 2<sup>de</sup> spécifique.

## Au programme

● Économie, droit, service et commercialisation, gestion, français, maths, histoire, deux langues étrangères dont l'anglais. L'**enseignement général** occupe une place essentielle avec plus des 2/3 des coefficients à

l'examen du bac. Un atout de taille pour la poursuite d'études.

● Tous les **enseignements technologiques** sont largement exploités en TP. En 1<sup>re</sup> comme en terminale, plus de 10 heures par semaine prévues en cuisine, en service ou en hébergement.

● **Gestion hôtelière** : comptabilité, vente, approvisionnement...

● **Technologies et méthodes culinaires** : produits, modes de cuisson, TP élaboration de menus, de plats.

● **Service et commercialisation** : TP organisation d'un service de banquet, vins...

● **Techniques d'accueil et d'hébergement** : décoration, linge, réception, service d'étage, TP planning d'occupation des chambres.

● La formation fait aussi la part belle aux **stages** (8 semaines en classe de 1<sup>re</sup>) et aux mises en situation réelle. À prévoir : l'achat d'une tenue professionnelle et d'une mallette de matériel.

## Et après ?

Ce baccalauréat, comme les autres baccalauréats technologiques, donne accès aux formations supérieures du secteur.

● Deux **BTS** sont dans la suite logique de votre bac : **hôtellerie-restauration** (options : mercatique et gestion hôtelière ; art culinaire, art de la table et du service), qui est le diplôme de référence, et **responsable d'hébergement** (tourné vers les chaînes internationales)... Vous pouvez aussi prétendre aux BTS animation et gestion touristiques locales ; ventes et productions touristiques ; assistant de gestion de PME-PMI ; comptabilité et gestion des organisations (avec un bon niveau en maths)... Accès sur dossier, pour deux ans d'études.

● Vous pouvez aussi intégrer une **école spécialisée** (hôtellerie, restauration...), en 2 ou 3 ans, en vue d'obtenir un diplôme professionnel. Accès sur concours.

▶ Voir pages 26 et 27.

## Les débouchés

Cette **formation**, à la fois professionnelle et générale, est **appréciée des professionnels** tant dans l'hôtellerie que dans la restauration.

À bac + 2, accès aux métiers de la cuisine, de l'hébergement (réception, services d'étage) et du service restaurant. Débuts comme assistant de réception, assistant du directeur de la restauration. **Débouchés possibles** également dans l'armée (au mess par exemple), mais aussi dans l'agroalimentaire, pour élaborer des plats cuisinés, par exemple.

### Attention

La gestion hôtelière requiert une formation de niveau bac + 4 ou 5 (diplôme d'école de commerce ou master pro à l'université).

	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	coeff.
<b>Enseignements obligatoires</b>			
Français	3 h	-	3
Philosophie	-	2 h	2
LV1	3 h	3 h	4
LV2	3 h	3 h	
Histoire-géographie touristique	2 h	2 h	4
Économie générale et touristique-droit	2 h	2 h	
Gestion hôtelière	4 h	4 h	7
Mathématiques	2 h	2 h	
Sciences appliquées	2 h	3 h	3 + 1 (techno)
Technologie et méthodes culinaires	4 h	4 h	8 (a)
Service et commercialisation	4 h	4 h	
Techniques d'accueil, d'hébergement et communication professionnelle	3 h	3 h	
EPS*	2 h	2 h	1
<b>Enseignements facultatifs</b>			
Langue vivante 3 (étrangère ou régionale)	3 h	3 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (b)	3 h	3 h	-

\* Un enseignement de complément de 4h peut être choisi par les élèves ayant suivi l'enseignement de détermination EPS en 2<sup>de</sup>. Dans ce cas, pas de cumul possible avec l'option facultative d'EPS et choix limité à une seule option facultative. Cet enseignement est évalué en contrôle continu en cours de formation.

(a) Épreuves de techniques professionnelles.

(b) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, art du cirque ou danse.

L'emploi du temps prévoit des ateliers artistiques facultatifs (72h annuelles).

## [ ouvrages à consulter ]

**Parcours** Les métiers des hôtels et des restaurants

● Les métiers du tourisme et des voyages

**Dossiers** Les écoles de commerce

Retrouvez tous les titres de l'Onisep sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



# Bac TMD

techniques de la musique  
et de la danse

« Il faut beaucoup de talent,  
mais aussi beaucoup travailler. »

## Pour qui ?

Il s'adresse aux instrumentistes, danseurs qui veulent exercer un métier en rapport avec la musique, la danse. Motivation et résistance physique exigées : l'emploi du temps est lourd.

Il est accessible à partir d'une 2<sup>de</sup> spécifique. Les élèves doivent aussi être inscrits parallèlement en conservatoire. À noter : les **langues** sont un atout pour ces métiers

qui s'exercent à l'étranger (tournées, galas), dans des compagnies internationales, sous la direction de chefs ou de chorégraphes de toutes nationalités.

## Au programme

Formation générale et technologique équilibrée. Elle permet la poursuite d'études supérieures.

● **Enseignements de français**, langue étrangère (LV1 obligatoire, LV2 facultative), philo, histoire de l'art, maths et physique.

● **Côté technologie**, étude des principes physiques mis en œuvre dans les instruments, la reproduction du son, les performances des amplificateurs, la dynamique de la danse.

● Les **cours de musique ou de danse** sont dispensés au lycée et au conservatoire. Exécution artistique pour le bac : deux morceaux de musique ou une variation chorégraphique imposés.

## Deux options au choix

● **Option instrument** : perfectionnement dans la pratique, histoire de la musique, solfège, dictées mélodiques de une à trois voix, déchiffrement de textes musicaux, techniques du son.

● **Option danse** : chorégraphies, dictées musicales, histoire de la musique et de la danse (le ballet, les

chorégraphes), étude de la scène (décors, machineries, espaces), cours d'anatomie et de physiologie...

## Et après ?

Études supérieures artistiques au **conservatoire** (accès sur concours), ou à l'**université** : licences de musique, de musicologie, des arts du spectacle, DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant), etc.

Il existe des **filières professionnelles** (licence pro, master pro) en gestion ou en médiation culturelle.

## Les débouchés

Pianiste, compositeur, chef d'orchestre, danseur, chorégraphe... mais aussi professeur, animateur, gestionnaire de spectacles, administrateur de salles...

	1 <sup>re</sup>	T <sup>le</sup>	coeff.
<b>Enseignements obligatoires</b>			
Français	4 h	2 h	3
LV1	3 h	3 h	3
Philosophie	-	4 h	3 (a)
Mathématiques	4 h	3 h	
Sciences physiques	2 h	2 h	
Histoire de l'art et des civilisations	1 h	1 h	-
Initiation au monde contemporain	1 h	-	-
Renforcement en philosophie ou mathématiques (b)	1 h	2 h	-
EPS	5 h	5 h	1
<b>Option instrument</b>			
Technique musicale	2 h 30	2 h 30	3
Exécution instrumentale	2 h	2 h	4
Histoire de la musique et de la danse	1 h 30	1 h 30	3
Lecture instrumentale à vue (c)	30 min	30 min	-
Organologie (c)	-	1 h	-
Techniques du son (c)	1 h	1 h	-
Musique d'ensemble (c)	1 h 30	1 h 30	-
<b>Option danse</b>			
Technique musicale	2 h	2 h	3
Histoire de la musique	1 h 30	1 h 30	3
Exécution chorégraphique	5 h	5 h	4
Anatomie (c)	1 h	1 h	-
<b>Enseignements facultatifs</b>			
LV2 (d)	3 h	3 h	-
Éducation artistique (arts plastiques)	3 h	3 h	-
Harmonie ou solfège ou chorégraphie	2 h	2 h	-
Français	-	2 h	-

(a) Choisir dès l'inscription au bac : philosophie ou mathématiques-sciences physiques.

(b) Mathématiques en 2<sup>de</sup> et 1<sup>re</sup> uniquement.

(c) Ces disciplines peuvent faire l'objet d'une évaluation au 2<sup>d</sup> groupe d'épreuves.

(d) Ou langue régionale ou langue ancienne.

L'emploi du temps prévoit des ateliers artistiques facultatifs (72 h annuelles).

## [ ouvrages à consulter ]

**Parcours** Les métiers du spectacle ● Les métiers de la culture et du patrimoine ● Les métiers pour travailler auprès des enfants

**Infosup** Les arts à l'université

Retrouvez tous les titres de l'Onisep sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



# S'informer

*Vous éprouvez parfois des difficultés à vous informer sur les études et les métiers. Sachez frapper aux bonnes portes pour trouver des pistes.*



## L'Onisep

L'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) édite des ouvrages spécialisés sur les études et leurs débouchés (collections **Infosup** et **Dossiers**), sur les secteurs d'activité (collection **Parcours**), ainsi que des **Fiches métiers**. Vous pouvez les consulter gratuitement au CDI de votre lycée ou au CIO. Très utile dès la classe de 1<sup>re</sup> : Le Dossier *Après le bac*, le guide des études supérieures présente les filières de formation, indique les stratégies d'études par domaines et rassemble les adresses de tous les établissements français.

Pour en savoir plus, vous pouvez surfer sur le site : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



## Le CIO

Le centre d'information et d'orientation dont dépend votre lycée met à votre disposition une documentation sur les études, les métiers, les établissements scolaires de votre secteur. Si vous êtes perplexe quant au choix de votre orientation, vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller d'orientation-psychologue (COP). Lors de l'entretien, il vous aidera à vous déterminer et pourra aiguiller vos recherches.

## Les salons

Chaque année, des salons sont organisés, à Paris et en région. Certains portent sur les métiers et réunissent des représentants de secteurs d'activité. D'autres portent sur les filières d'études post-bac. Ils sont une occasion

## Les professionnels

Si vous êtes attiré par une profession, mais que vous ne connaissez personne qui l'exerce, rien ne vous empêche d'aller à la rencontre d'un professionnel et de lui demander un rendez-vous. Vous serez surpris de découvrir à quel point la plupart des gens aiment parler de leur métier.



## Le CDI

Au centre de documentation et d'information du lycée, vous trouverez des documents généraux sur l'orientation scolaire et professionnelle. Les professeurs documentalistes pourront vous aider dans vos recherches.

## Les journées portes ouvertes

Beaucoup d'établissements (lycées, IUT, CFA...) organisent des journées portes ouvertes au printemps, surtout s'ils offrent des formations technologiques et/ou professionnelles.

Ne manquez pas cette occasion de découvrir leurs installations et les diplômes auxquels ils préparent, de rencontrer les enseignants et les élèves.

## Aller dans les écoles

« Le mieux, pour découvrir les bacs techno, c'est d'aller aux journées portes ouvertes des lycées. Cela permet de voir les machines, de comprendre ce qu'est une plate-forme technologique. »

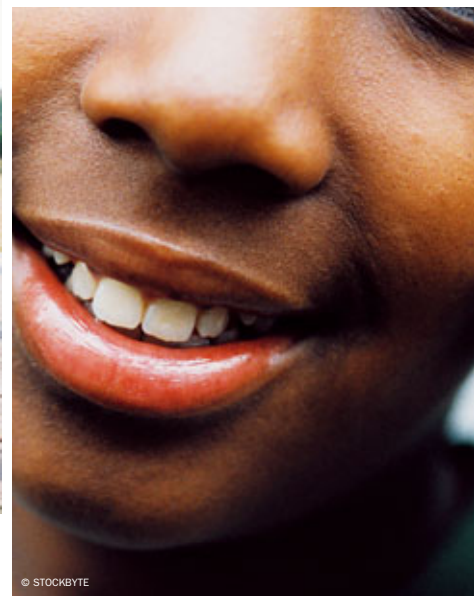
Stéphanie, terminale STI au lycée Maximilien Perret d'Alfortville (94).

## Parler aux pros

« Le conseil que je donne aux lycéens, c'est d'aller dans les salons, de ne pas hésiter à parler avec des professionnels. C'est important de faire cet effort, même si on est timide : il s'agit de vous, de votre avenir ! »

Nadia, journaliste scientifique





Le bac en poche

# Chacun sa route

Pas toujours facile de trouver sa voie, de faire le « bon » choix. Élèves brillants ou moyens, bien ou mal informés, beaucoup d'entre vous tâtonnent. Rassurez-vous, il n'y a pas de chemin tout tracé.

**A** PRÈS UN BAC TECHNO TERTIAIRE qui l'avait réconciliée avec les études, Hélène s'est lancée dans la préparation d'un BTS en commerce. Si on lui avait dit alors que, trois ans plus tard, elle se présenterait avec succès au concours de recrutement de professeur des écoles, elle aurait hoché la tête en

signe d'incrédulité. « Depuis la 3<sup>e</sup>, j'avais dans l'idée de devenir professeur des écoles. Mais comme il me semblait impossible d'aller en fac avec un bac techno, j'y ai renoncé. J'ai choisi de faire un BTS en alternance parce que j'avais envie de travailler. »

Le problème, c'est qu'en entreprise, Hélène a découvert qu'elle n'était pas faite pour le commerce... Elle a demandé et obtenu une équivalence pour s'inscrire en licence<sup>(1)</sup> de sciences de l'éducation. Après la licence, elle a été acceptée dans un IUFM pour préparer le concours de recrutement de professeur des écoles.

« Je suis très contente d'avoir trouvé des passerelles, et d'avoir finalement réussi ce concours, alors que je n'étais pas, au départ, sur la voie "idéale". »

**L'exemple d'Hélène indique qu'il n'y a pas d'orientation définitive.** Cependant, même si l'avenir réserve parfois de bonnes surprises, il est préférable de réfléchir à ses choix en amont ! Mathieu, aujourd'hui ingénieur des Arts et Métiers,

s'en étonne encore. « Je n'étais pas parti pour entrer par les grandes portes ! Ni même pour faire de longues études. Quand j'ai eu mon bac, je ne savais pas trop ce que je voulais faire... »

**Petite ou grande porte, parcours particulier ou voie «royale», les itinéraires sont divers,** et semblent parfois s'expliquer par le hasard des rencontres. À condition, peut-être, de donner au hasard un coup de pouce, comme l'a fait Nadia le jour où elle a déposé son CV sur le stand d'une école de journalisme, présente sur le salon de l'Éducation.

« Après mon bac, je m'étais inscrite en sciences de la vie. J'avais trouvé ma voie, et je me suis fait plaisir. Il a fallu que j'aie jusqu'à bac + 5 pour réaliser que le métier de chercheur ne me convenait pas. Pas question pour moi de passer 10 ans sur le même sujet ! » Peu après sa visite au salon, Nadia se voyait proposer une formation de journaliste par alternance. Aujourd'hui journaliste scientifique, elle déplore que l'on n'aide pas davantage les lycéens à avoir « une vision à long terme ».

Certains regrettent de n'avoir pas emprunté d'emblée la bonne voie, et d'avoir perdu un temps précieux, même si les détours qu'ils ont faits n'ont pas forcément été inutiles. Ainsi, Éric, un passionné de cinéma, a commencé, sous la pression familiale, par faire une grande école de commerce, précédée de deux années de classes prépas. Ce n'est qu'à l'âge de 28 ans qu'il a profité d'une période de chômage pour se réorienter en faisant une

[ à consulter ]



Retrouvez tous les titres sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

formation de monteur-infographiste. Aujourd'hui technicien de l'audiovisuel, il a le sentiment d'avoir perdu 10 ans. « *Sur le marché du travail, je me retrouve en concurrence avec des gens beaucoup plus jeunes que moi, prêts à accepter n'importe quelles conditions de travail* », explique-t-il.

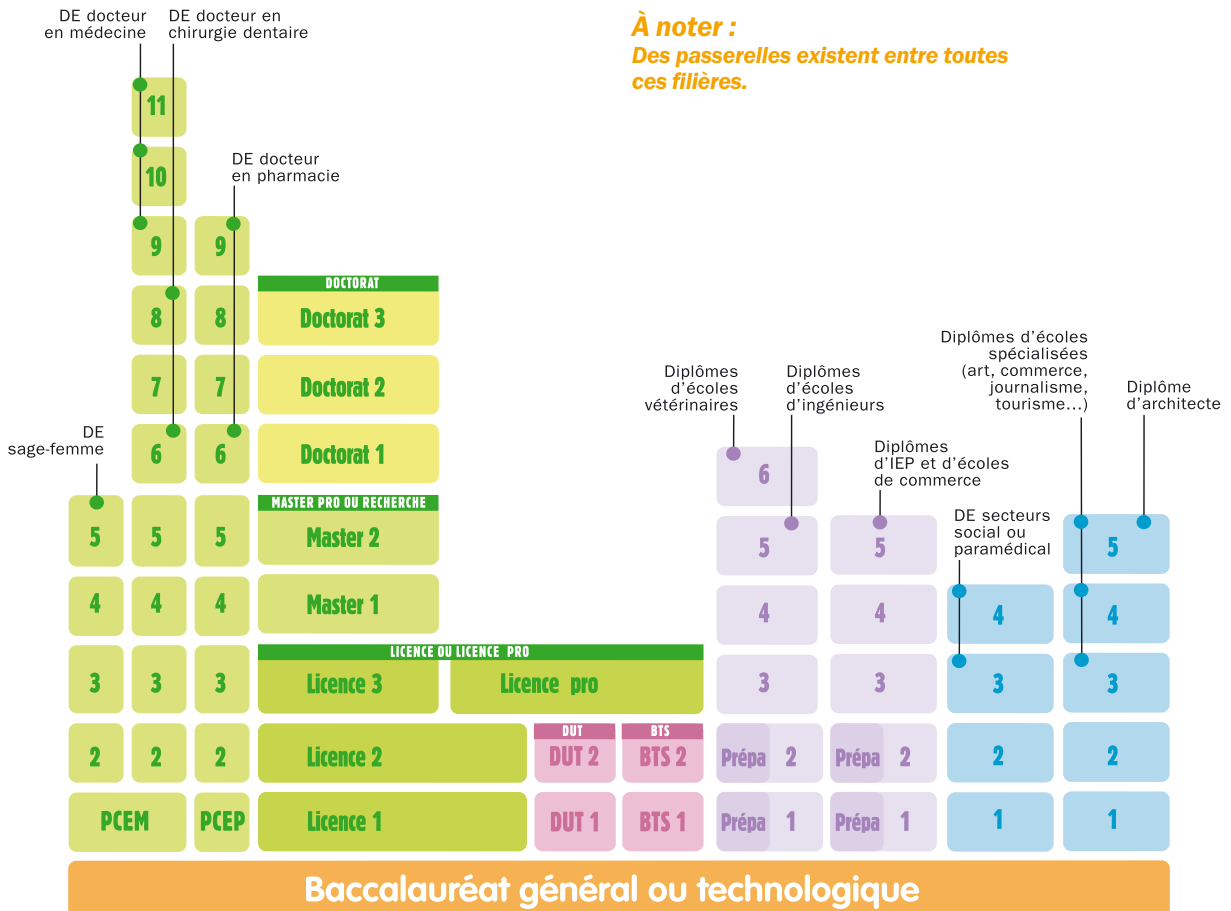
### Grégory rêvait, lui aussi, de faire du cinéma.

Après son bac littéraire, il a cependant préféré s'inscrire en BTS communication des entreprises par alternance. « *Ma stratégie n'était pas la bonne. Je regrette maintenant d'avoir hésité, de ne pas m'être lancé après le bac. Même si mes deux années de BTS m'ont permis, à vingt et un ans, d'avoir déjà une expérience professionnelle.* » Selon Grégory, les lycéens ne sont pas assez préparés à choisir leur orientation. « *Au lycée, on pense plus au bac qu'à la poursuite d'études. Et on manque de maturité. C'est difficile, de trouver ce que l'on veut faire de sa vie...* » Quant à Julien, il s'est informé par lui-même pour

trouver sa voie. Après son bac littéraire, il a envisagé successivement une classe prépa, puis des études d'histoire. C'est alors qu'il rencontre un huissier, qui attire son attention sur la filière juridique, « *une filière dont on parle peu* », estime-t-il. Il se renseigne, découvre la profession de commissaire-priseur, et c'est le déclic. Son intérêt pour l'histoire, en particulier l'histoire du mobilier, s'inscrit déjà, il est vrai, dans une tradition familiale. Julien est aujourd'hui titulaire d'une licence de droit et d'une licence d'histoire de l'art, un double cursus indispensable pour décrocher le stage professionnel et parvenir, au terme des deux années, au titre de commissaire-priseur. Il ne doute pas d'avoir fait le bon choix et envisage sereinement la préparation de son mémoire d'études et de recherche sur René Dubois, ébéniste français de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. ●

1. Un bac + 3 est exigé pour se présenter au concours de recrutement de professeur des écoles.

## Schéma des études supérieures



■ Études à l'université

■ Études de techniciens supérieurs

■ Filière classes prépas et grandes écoles

■ Filière écoles spécialisées

# Les études supérieures

L'après-bac, vous avez le temps d'y penser ? Pas si sûr... Certains choix se font en début d'année de terminale. Petit aperçu des principales voies d'études après le bac.

## BTS et DUT

Deux diplômes préparés en deux ans, qui visent l'insertion dans le monde du travail. Ils sont cependant de plus en plus utilisés comme tremplin vers des études longues.

### Accès

Admission **sur dossier**. Celui-ci comprend les notes de 1<sup>re</sup> et de terminale, les appréciations des profs, parfois une lettre de motivation, un entretien et/ou des tests.

### Au programme

- À visée professionnelle, les DUT et les BTS comportent tous deux au minimum **10 semaines de stage**. Au chapitre des différences, le caractère plus généraliste du DUT, et l'organisation pédagogique.
- Encadrement proche de celui de terminale pour le **BTS**, préparé **en lycée**, et **examen final** sanctionnant les 2 années d'études.
- À la **fac**, une bonne partie des travaux du **DUT** se déroule en petits groupes (travaux pratiques et travaux dirigés) et le soutien pédagogique est important. Le diplôme est délivré sur la base d'un **contrôle continu** des connaissances.

### Les spécialités

- Transport, design de mode, analyses biologiques... Chaque **BTS** occupe un créneau bien précis.
- Le **DUT** couvre un domaine plus vaste et permet de s'adapter à une famille d'emplois. Exemple : le DUT gestion logistique et transport. Dans certains secteurs (audiovisuel, arts appliqués, textile...), il n'existe aucun DUT.

### Et après

- 2/3 des titulaires du DUT poursuivent leurs études, pour 1/3 des titulaires d'un BTS. La **poursuite d'études**, si elle est de plus en plus fréquente, n'est pas pour autant automatique. Elle est dans l'ensemble plus facile après le DUT qui s'inscrit dans le LMD.
- Les possibilités de poursuites d'études varient selon la spécialité. À l'université, les **licences pro** sont la voie la plus adaptée ; elles constituent un moyen d'acquérir une spécialité ou d'approfondir sa formation tout en accédant à un niveau bac + 3. Les licences LMD sont accessibles avec un très bon dossier, mais sont plus généralistes.
- Autre possibilité : rejoindre une **école d'ingénieurs ou de commerce** par le biais des « admissions parallèles ».

### Débouchés

- L'**insertion professionnelle** des titulaires de BTS et de DUT est globalement satisfaisante, avec des distinctions selon les spécialités.

## Université

Premier diplôme universitaire, la licence, délivrée après 3 ans d'études, n'est pas une fin en soi, mais seulement une étape dans un parcours d'études longues.

### Accès

Seul passeport exigé pour entrer à l'université : le bac.

- Certaines filières organisent cependant des **tests** de niveau lors des inscriptions (en langues, arts plastiques, musique...).
- **Toutes les séries de bac** sont acceptées, mais il est recommandé de choisir une filière cohérente avec son bac.
- S'il est facile de s'inscrire, il est plus difficile de **décrocher son diplôme**, voire d'accéder au master. Et pour les études de santé, il faut franchir le cap du concours de 1<sup>re</sup> année, voire ensuite celui de l'internat.

### Les spécialités

Dominantes, domaines, mentions... Les **appellations de licence varient** d'une fac à l'autre. On distingue une trentaine de voies, de la biologie au sport, en passant par les arts ou l'économie.

- **Un éventail de choix théorique**, car on s'inscrit rarement dans une filière scientifique avec un bac L ou ES en poche. De même, l'inscription en licence avec un bac technologique ne va pas sans risque.

Le choix doit tenir compte de la série du bac, des exigences du cursus et des poursuites d'études.

- **Les études de santé**, durent de 5 à 11 ans. Elles se répartissent en 4 voies distinctes : médecine, chirurgie dentaire, sage-femme, pharmacie. Elles débouchent sur des diplômes d'État (DE).

### Et après

- La **licence** (bac + 3) n'est pas un diplôme professionnel. Elle permet, en revanche, d'accéder à un master recherche ou professionnel (bac + 5). Ou de passer un concours pour rejoindre une école de commerce, d'ingénieurs, un institut d'études politiques (IEP), un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).
- Les **filières professionnelles** sont accessibles via une sélection sur dossier, voire sur tests. La licence pro (1 an d'études) est accessible après une 2<sup>e</sup> année de licence (L2), le master professionnel (2 ans d'études), est accessible avec une licence (L3).

### Débouchés

Les filières générales forment de futurs enseignants, chercheurs... Les débouchés offerts à l'issue des filières professionnelles sont en lien avec la spécialité choisie.

## Classes préparatoires

Organisées sur deux ans, les classes préparatoires sont une voie d'accès aux « grandes » écoles. Elles préparent aux concours d'entrée dans les écoles normales supérieures (ENS), les écoles d'ingénieurs, vétérinaires ou agronomiques, les écoles de commerce et de gestion, selon la voie choisie. Un choix à bien peser, car les prépas sont exigeantes...

Autre impératif : ne pas craindre l'esprit de compétition.

### Pour qui ?

En prépa, l'investissement demandé est important, et le **rythme de travail soutenu**. À la clé, l'assurance de suivre une formation de qualité. La grande majorité des élèves de prépas scientifiques ou commerciales parviennent à intégrer l'une des nombreuses écoles existantes. Les étudiants des prépas littéraires sont moins favorisés, car les écoles susceptibles de les accueillir sont moins nombreuses. En revanche, ils sont bien armés pour réussir ensuite à l'université.

### Accès

Admission **sur dossier**. Sont examinées les notes de 1<sup>re</sup>, de terminale, les appréciations des profs, la motivation. Il faut donc avoir un dossier solide, même si les prépas ne sont pas réservées aux élèves les plus brillants. Pour augmenter ses chances, se renseigner à l'avance sur le degré d'exigence des établissements, afin de choisir un lycée à sa portée.

### Au programme

- Les **prépas littéraires** (1<sup>re</sup> année : lettres supérieures, 2<sup>e</sup> année : première supérieure) ouvrent l'accès aux ENS, aux instituts d'études politiques, à l'École des chartes, à l'École militaire Saint-Cyr... Sans oublier les écoles de commerce, grâce à l'option lettres et sciences humaines des concours.
- Les **prépas artistiques Cachan** accueillent les titulaires d'un bac STI arts appliqués et les bacheliers généraux, moyennant une année de mise à niveau artistique. Objectif : entrer à l'ENS Cachan via le concours design.
- Les **prépas économiques et commerciales** ouvrent l'accès aux écoles de commerce et de gestion. Les 3 options scientifique, économique et technolo-

gique, accueillent respectivement des bacheliers S, ES ou L, et STG.

- Les **prépas économiques Cachan** préparent aux concours économie-droit et éco-gestion de l'ENS Cachan, qui forme des enseignants en sciences économiques et techniques de gestion.
- Les **prépas scientifiques** ouvrent l'accès à nombre d'écoles d'ingénieurs et militaires ainsi qu'à Normale Sup (ENS). Elles se déclinent en 6 filières (MP, PC, PSI, PT, TB, TPC, TSI). Les enseignements de spécialité suivis en terminale ne sont pas déterminants. Cependant, la filière PT (physique et technologie) convient bien aux bacheliers S ayant suivi l'enseignement obligatoire de sciences pour l'ingénieur. En revanche, les classes TSI (technologies et sciences industrielles), TB (technologie, biologie) et TPC (technologie et physique-chimie) sont réservées respectivement aux bacheliers STI ou STL ; elles conduisent à des formations d'ingénieurs de production.
- Les **prépas BCPST** (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre) mènent principalement aux écoles agronomiques ou vétérinaires et préparent au concours des écoles d'ingénieurs en géologie-environnement.

## Écoles spécialisées

Infirmier(ère), vendeur, graphiste... les formations délivrées par les écoles spécialisées (2 à 4 ans d'études) mènent en général à un métier précis. Elles sont sanctionnées par un diplôme d'État, ou un titre reconnu par la profession. En cas d'abandon, les possibilités de réorientation sont rares.

### Accès

- **Concours, examen, tests, entretien**, tels sont les outils utilisés pour évaluer les connaissances et la motivation des candidats.
- **Une année préparatoire** est souvent utile, en particulier pour les concours des écoles paramédicales.

- Les écoles du **secteur social** apprécient une expérience dans l'animation.
- Les conditions de recrutement varient selon les écoles. Se renseigner à l'avance, car les **inscriptions** aux concours se font très tôt, en début de terminale.

### Les spécialités

- Les **écoles paramédicales**, accessibles sur concours après le bac, forment, la plupart du temps en 4 ans, aux métiers d'infirmier, d'orthophoniste, de pédicure...
- Les **écoles du secteur social**, accessibles sur concours, forment, en 2 à 3 ans, des assistants de service social, des éducateurs...
- Les **écoles d'art**, publiques ou privées, se distinguent par leur

notoriété dans les milieux professionnels. Très prisées, les écoles supérieures d'arts appliqués, les écoles nationales supérieures d'art et les écoles d'architecture.

- Les **écoles de musique, danse, spectacle** sont nombreuses et de qualités inégales. La voie royale est celle des conservatoires nationaux supérieurs. À côté des écoles de musique ou de danse, certains conservatoires de région forment des comédiens et des techniciens du spectacle. Il existe quelques écoles de cirque et du mime.
  - Les **écoles de commerce**, souvent privées, forment aux métiers de la distribution, de la vente, du technico-commercial...
- À signaler : les écoles des chambres de commerce (IFV, IPC, ECD...).

- Les **écoles de notariat** forment au métier de clerc et premier clerc de notaire. Comme les écoles préparant aux métiers de l'immobilier, elles recrutent au niveau bac.
- **L'armée** recrute ses sous-officiers parmi les bacheliers et les non-bacheliers. Les futurs officiers, eux, sont recrutés parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Les uns et les autres sont formés dans des écoles spécialisées propres à chaque armée (terre, air, Marine nationale, gendarmerie).
- La **Police nationale** recrute ses gardiens de la paix parmi des bacheliers et des non-bacheliers âgés de 18 ans au moins, et les forme dans ses écoles.

# LES MÉTIERS DE **demain**

Il sera désormais rare d'exercer le même métier toute sa vie. Certaines activités disparaissent pour faire face à d'autres. De quoi demain sera-t-il fait ? Repères.

## Hit-parade

Plus de 1000 adolescents ont répondu au questionnaire sur les métiers dont ils rêvent. Ils en ont cité plus de 300. Détails sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



## Les métiers de rêve

### > pour les filles

- professeure
- puéricultrice
- journaliste
- coiffeuse
- actrice
- secrétaire
- avocate
- chanteuse
- médecin
- éducatrice

### > pour les garçons

- ingénieur
- footballeur
- pilote d'avion
- mécanicien
- commercial
- pompier
- informaticien
- journaliste
- professeur
- acteur

## [ à consulter ]

Dossiers Le dico des métiers



## Dois-je m'attendre à changer de métier ?

On parle beaucoup aujourd'hui de mobilité professionnelle. Faire toute sa carrière dans la même entreprise ne constitue plus la règle. D'où la nécessité d'acquérir des « compétences transversales » (utilisables dans différents contextes de travail) et de se former tout au long de la vie. Pour ceux qui occupent des emplois qualifiés, la notion de mobilité est liée à celle de carrière. On change d'emploi ou d'entreprise pour accéder à un poste mieux rémunéré, comportant plus de responsabilités, ou pour exercer une activité différente. Un ingénieur débutera dans un service de recherche et développement ou de fabrication ; il passera à des fonctions commerciales, puis à la gestion, aux ressources humaines, à un poste de direction.

## Y a-t-il de nouveaux métiers ?

Les métiers entièrement nouveaux sont rares. L'immense majorité des métiers de demain existent aujourd'hui. Et existaient hier. Quant aux créations de postes directement liés aux nouvelles technologies, elles sont limitées et se situent surtout dans la fabrication industrielle.

Dans l'ensemble, il est plus juste de parler d'évolution des métiers que de nouveaux métiers. Des professions comme celles de secrétaire, documentaliste, ou ingénieur se sont transformées. Pour les médecins, les architectes ou les comptables, les nouvelles technologies constituent des outils précieux, mais ne changent pas la nature de leur activité.

## Quels métiers recruteront ?

Sans doute ceux qui recrutaient ces dix ou vingt dernières années. Les métiers de la recherche, de la communication, de l'informatique et de la formation semblent appelés à se développer, mais cela ne signifie pas qu'ils vont recruter beaucoup. Les départs à la retraite, le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de femmes actives engendrent une demande de services (garde d'enfants, aide à domicile, soins, loisirs...). Des créations d'emplois sont à prévoir dans le commerce, les transports, la logistique ou la maintenance. Si certaines évolutions sont prévisibles, d'autres le sont moins. Seule certitude : les métiers porteurs vont demeurer ceux qui réclament les qualifications les plus élevées.

Plus le **niveau de formation est élevé**, plus le **risque de chômage diminue**.



**Diplômés d'un bac + 5 universitaire :**  
**6 %**  
de chômeurs

**Jeunes sortis du lycée sans le bac :**  
**20 %**  
de chômeurs

Source : CEREQ